

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 31088, tél. adm. et publ. (039) 31087, CCP 23-313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 226910, CCP 10 8300. Genève: Argand 4, tél. (022) 324240, CCP 12-2715. ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.—, 3 mois Fr. 11.—, 6 mois Fr. 22.—, 1 an Fr. 44.—. LE NUMÉRO 30 ct. Directeur: René Meylan. Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt. Rédacteurs: Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne), Louis Piguat (Genève).

BILLET FRIBOURGEOIS

Tourisme ou amatourisme?

Supposons que l'an dernier, au cours de la campagne électorale, un orateur socialiste ait déclaré à la presse: « Les Fribourgeois ne sont pas mûrs pour le tourisme. » On aurait assisté à un tollé général et à des protestations du genre: « Les socialistes travaillent contre le canton, les affreux! » Mais une telle déclaration, encourageante et profondément réfléchie, dès qu'elle émane de la bouche d'or du conseiller d'Etat responsable de notre économie devient sagement réaliste, recherche de solution durable, tout et tout. Evidemment, la perspective dépend du larbin de service chargé de l'exégèse des propos de ses magistrats favoris — ou de leurs adversaires!

Les faits? Reprenant, pour les lecteurs d'un hebdomadaire politico-alimentaire, des propos qu'il venait de tenir devant une association économique, M. Pierre Dreyer a notamment prétendu que « nous ne sommes pas mûrs pour le tourisme: il faudra une génération pour inculquer à qui veut s'occuper de tourisme cette notion fondamentale d'une équivalence entre le client et l'invité. Nous possédons des sites convenant parfaitement au tourisme, mais le Fribourgeois n'a pas l'art inné de considérer celui qui vient prendre chambre et pension non pas comme un client, mais comme un invité. »

Il est assez surprenant de voir ainsi méprisé de haut l'effort de ce canton pour prendre place parmi les stations touristiques du pays. Il est étrange de

voir le préposé à la prospérité cantonale scier une branche naissante de l'économie fribourgeoise. Cette « prise de position à la fois ferme et constructive » (sic) reconfortera ceux qui misent sur l'avenir de notre industrie touristique; ils vont pouvoir augmenter leurs investissements en toute quiétude.

Mais la sentence sans appel de M. P. Dreyer révèle encore l'orientation que l'on voudrait donner à notre tourisme. Si l'on veut implanter des palaces à Charmey, des Hilton à Gruyères, alors non, le Fribourgeois n'est pas mûr pour ce tourisme mondain. Faire d'Albeuve un mini-Gstaad, non.

L'avenir du tourisme fribourgeois réside dans les formules de tourisme populaire; construire des appartements de vacances, améliorer le potentiel hôtelier, et cette forme moderne que sont les motels répartis en haut lieu pour de nobles motifs de moralité? Et les villages de vacances que l'on pourrait implanter aux bords de nos lacs?

Le tourisme fribourgeois est à un tournant; une première étape a été franchie avec la loi de 1964 et les arrêtés d'exécution d'avril 1965. Ce qu'il faut maintenant, c'est un plan d'investissement, dirigé par l'Etat, selon une conception rationnelle. Des obstacles psychologiques existent? Oui, sans aucun doute. A ce sujet, l'Union fribourgeoise du tourisme se prononce comme suit dans son rapport annuel 1966:

« Il est à remarquer également que le manque de discipline dans l'accomplissement de tâches administratives telles que la perception d'une taxe de séjour est égal à celui constaté dans la tenue des établissements d'hébergement dans le canton de Fribourg et à la façon dont sont administrées ces exploitations. »

Si un progrès doit être fait dans un domaine qui doit constituer la base du développement touristique dans un lieu, c'est bien dans le cadre d'une amélioration des prestations des centres d'hébergement qu'il faut l'entendre. »

Mais ce problème, ramené par les spécialistes à une question de discipline, ne doit pas être démesurément grossi. Le tourisme fait l'objet d'études scientifiques; c'est une matière enseignée dans deux Universités en Suisse, et l'UFT a choisi une voie intelligente en chargeant une étudiante fribourgeoise de l'Université de Berne de recherches précises sur les besoins et la formation dans les professions auxiliaires du tourisme. Ces efforts ne doivent pas être sabotés par des proclamations à l'emporte-pièce, qui ne trahissent finalement que l'absence d'une politique claire en matière de tourisme au niveau gouvernemental.

Le Parti socialiste s'emploiera à faire définir cette politique, et à l'infléchir afin de l'axer sur le tourisme social, seule issue originale à nos problèmes en ce domaine. F. N.

Cela s'est passé dans notre pays

GENÈVE: Audacieux cambriolage. — Un audacieux cambriolage a été commis dans la nuit de vendredi à samedi dans une bijouterie du centre de la ville. Le voleur qui était monté sur le toit du magasin y pratiqua un trou par lequel, utilisant une corde en nylon, il descendit dans la bijouterie. Il y ramassa des bijoux de prix qu'il mit dans un sac, mais dans ses allées et venues il déclencha l'alarme. Se rendant compte qu'il était démas-

qué, il prit aussitôt la fuite, abandonnant sur place le sac contenant le butin volé, un cric, des gants, une veste. D'après un premier inventaire, le voleur aurait emporté une montre or avec diamant d'une valeur de 4500 francs.

GENÈVE: Macabre découverte. — Samedi après midi a été découvert dans une voiture garée sur un terrain près de l'avenue Motta, le corps du

propriétaire de ce véhicule, M. R. Francioli, âgé de 59 ans, Italien, demeurant à Carouge. On était sans nouvelles de lui depuis la mi-janvier. Selon les constatations médicales, la mort remonterait à ce moment-là. M. Francioli vivait seul et personne ne s'était occupé de lui. Sa mort paraît naturelle. Le corps reposait à la place du conducteur.

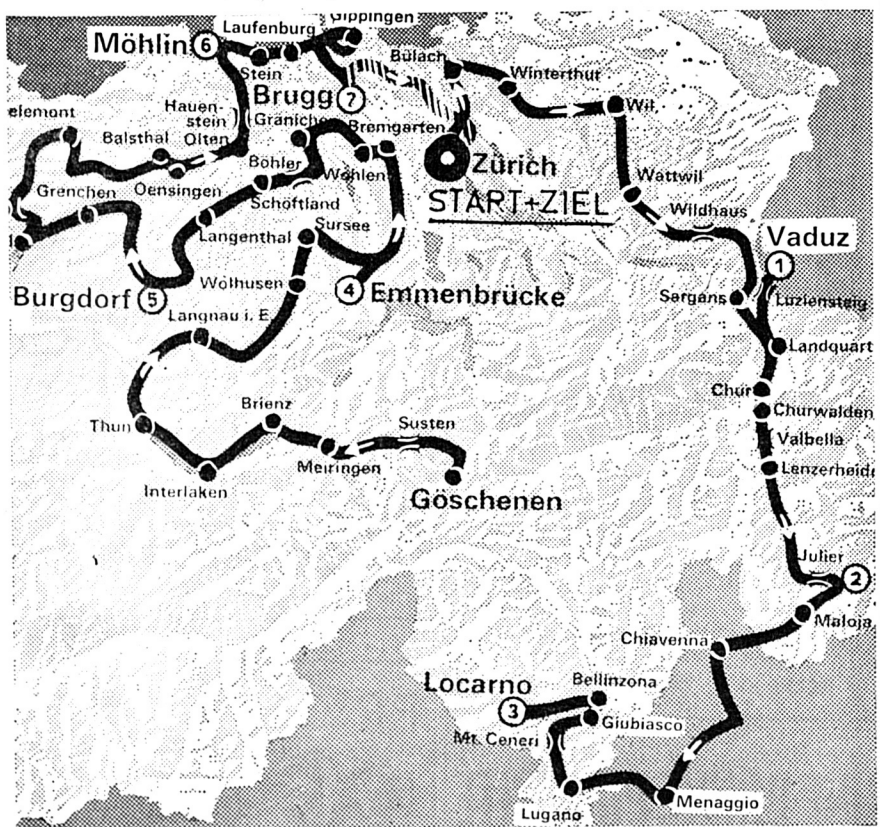
GENÈVE: Vol de tableaux. — Dimanche, entre midi et deux heures, un négociant en tableaux, habitant le quartier de Sécheron à Genève, était sorti pour prendre son repas. A son retour, il devait malheureusement constater qu'un cambrioleur avait emporté trois toiles de sa collection privée: un Dufy « Casino de Nice » d'une valeur de 100 000 fr., un Modigliani, représentant un portrait de Picasso, de 150 000 fr., et un Rouault « Tête de profil » valant 50 000 fr. Aucune trace d'effraction n'a été constatée.

PROCHAINE « JOURNÉE POUR ISRAËL ». — Le Comité suisse d'action Pro Israël communique que les vingt-six sections locales Pro Israël préparent la journée en faveur d'Israël, qui aura lieu le 15 juin 1967. A Berne comme à Winterthur, cette journée sera placée sous le patronage des autorités exécutives. Dans les autres localités, elle sera patronnée par des comités de patronage hors-parti.

HASLI: Gros incendie. — Le feu a éclaté samedi matin dans un moulin à Hasli, commune de Wigoltingen. Les installations ont énormément souffert; de gros stocks ont été la proie des flammes. On ignore encore les causes du sinistre. L'incendie aurait fait pour plus d'un million de francs de dégâts.

LA SUISSE REPRÉSENTE LES USA A ALGER. — L'Algérie ayant rompu ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis, le Gouvernement américain a demandé à la Suisse d'assumer la représentation de ses intérêts à Alger. Le Conseil fédéral a accepté ce mandat.

Le Tour de Suisse



Voici la carte du Tour de Suisse 1967, qui débutera dimanche prochain 18 juin pour se terminer le samedi 24 juin. Détail remarquable: le circuit prévu ne touche que le Jura (Delémont—Pierre-Pertuis) à l'exclusion de toute autre région romande!



L'anneau «Hans-Reinhart»

La cantatrice suisse Lisa Della Casa a reçu dimanche, au Théâtre communal de Zurich, une grande distinction: l'anneau «Hans-Reinhart» (notre photo).

NOUVELLES SUISSES

Genève: Congrès de la VPOD

Le 31^e congrès de la Fédération suisse du personnel des services publics (VPOD), auquel ont participé environ sept cents personnes, s'est terminé dimanche à midi, après trois jours de délibérations. La non-élection d'un représentant du personnel fédéral a provoqué un échange de vues animé. Les délégués ont ensuite accepté diverses propositions relatives à la perception des cotisations de solidarité parmi les non-organisés, à la rationalisation et à l'unification des méthodes de travail syndicales, à la fusion de la presse syndicale, à la

semaine de 40 heures. Au cours de la dernière séance du congrès fédératif de la VPOD, dimanche matin, le conseiller national Max Arnold, secrétaire-dirigeant, a présenté un important rapport sur l'attitude du syndicat au seuil du dernier tiers de ce siècle. Le congrès a entendu encore une allocution d'A. Chavanne, conseiller d'Etat genevois. Il a, d'autre part, voté une résolution pour la paix au Vietnam et au Proche-Orient. Nous reviendrons plus en détail, dans une prochaine édition, sur cet important congrès.

ÉLECTION À LUCERNE

Dimanche, le conseiller national Hans-Rudolf Meyer a été élu président de la ville de Lucerne. M. Meyer a obtenu 7403 voix, alors que la majorité absolue était de 7122 voix. 6777 suffrages sont allés à M. Carl Mugglin, chef du Département des finances de la ville. Le nouvel élu était le candidat du Parti libéral et sa candidature était également soutenue par

les socialistes. Il succède ainsi à M. Paul Kopp, également libéral, qui se retirera à fin juin. Voici le décompte des voix: MM. Meyer (libéral), nouveau (8574 voix); Ronca (libéral) ancien (13 533); Wolf (socialiste), ancien (13 958); Mugglin (conservateur), ancien (8653); et Hodel, sans parti (14 115 voix). 1277 voix éparses ont été en outre enregistrées.

Accusations contre une banque zurichoise

La « Frankfurter Allgemeine Zeitung » publiait, le 9 juin, de graves accusations contre MM. Jack et Harry Reiss, banquiers de la Banque Reiss & Cie, à Zurich. Ces accusations sont en liaison avec la fondation de deux sociétés anonymes en Westphalie, l'avocat Pikullik, à Warstein, relevant dans sa plainte que la Banque Reiss a mis à disposition comme couverture des titres sans valeur (non-valeurs). La banque incriminée déclara qu'elle ne peut pour le moment, conformément

au principe du secret des banques, donner aucune précision. Elle relève cependant que l'instigateur de l'article, qui est en même temps le plaignant, l'avocat Pikullik, avait reçu d'elle et des autres fondateurs des deux sociétés anonymes les pleins pouvoirs généraux pour l'exécution des affaires en rapport avec la fondation.

La plainte a été déposée auprès du parquet du district de Zurich qui refuse de prendre position. La Commission fédérale des banques n'a encore fait aucune déclaration à ce sujet.

Un plastiqueur à Saint-Gall, maintenant...

Les habitants de Bazenheid, dans le canton de Saint-Gall, ont été tirés de leur sommeil, dimanche, vers 3 h. 30, par trois violentes détonations. Une enquête ouverte peu après a établi que trois charges de plastic avaient sauté dans un baraquement habité par de nombreux travailleurs étrangers. L'habitation a subi d'importants

dégâts. Une femme a été blessée par l'explosion et a dû être transportée à l'Hôpital de Wattwil. Son mari s'en tire avec quelques blessures légères.

Un attentat avait déjà été commis au même endroit le 4 juin, sans faire cependant de dégâts très importants. La police recherche activement l'auteur de ces actes criminels.

A travers le pays vaudois

LAUSANNE: Fatale imprudence. — Samedi, à 21 h. 30, Yves Corthéy, âgé de dix ans, habitant Lausanne, eut la singulière idée de brancher l'antenne de la télévision sur le réseau électrique. Il fut si grièvement brûlé qu'il devait décéder à 23 h. 15 à l'Hôpital cantonal, où il avait été transporté.

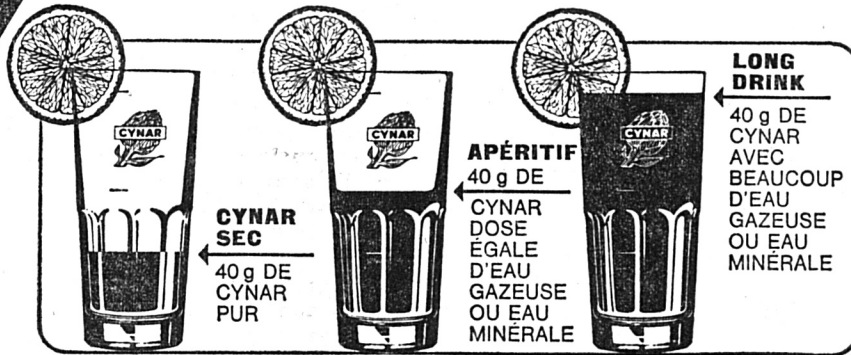
des Services industriels, MM. M. Guillet, 56 ans, contremaître, et P. Collet, 31 ans, monteur, devaient décéder au cours de ces travaux, pour une raison encore inexpliquée.

LAUSANNE: Deux employés des Services industriels morts asphyxiés. — Dimanche, vers 14 h., une grosse fuite de gaz était signalée à la chambre du régulateur d'Ouchy. L'équipe de garde, alertée, se rendit sur place pour déceler le défaut. Malgré toutes les mesures de sécurité prises et le port du masque à gaz, deux employés

VILLENEUVE: Piéton renversé. — Hier, vers 21 h. 50, sur la route principale Lausanne—Saint-Maurice, au lieu dit « Sous Byron », commune de Villeneuve, une automobile vaudoise roulant vers Montreux a, à la suite de circonstances non encore établies, renversé un piéton. L'arrêt brusque de cette machine provoqua une collision avec une voiture valaisanne qui la suivait. Le piéton, M. F. Chervaz, 67 ans, domicilié à Montreux, grièvement blessé, a été hospitalisé.

²
gratis:

**un verre à 3 niveaux
sur chaque bouteille**



**Sur chaque
bouteille de Cynar**
vous trouverez un élégant verre à 3 niveaux. Vous pourrez ainsi servir le Cynar de 3 façons différentes — selon les goûts de vos invités!

**CYNAR DOIT ÊTRE SERVI
TOUJOURS FRAIS
AVEC UNE TRANCHE D'ORANGE**

CYNAR

l'apéritif léger à base d'artichauts

PEZZIOL S.A. MENDRISIO

*Aux amis
de L'Etat
d'Israël*

QUE CEUX QUI VEULENT DONNER
LEUR SANG POUR ISRAËL
S'ANNONCENT AU TÉL. 3 41 26.

Les donneurs seront convoqués par
le Centre de transfusion sanguine,
rue du Collège 9, La Chaux-de-Fonds.

**Aux amis
de l'Etat d'Israël**

qui souhaitent contribuer aux œuvres humanitaires de ce pays, nous indiquons que leurs dons sont à verser

au compte de chèques postaux 30 - 4620, Comité d'action suisse Pro Israël, Berne et nous les remercions de leur générosité.

Comité local Pro Israël

A l'occasion de son
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
la Ligue contre la tuberculose
du district de La Chaux-de-Fonds

a le plaisir de convier ses membres et amis à une conférence d'un grand intérêt

**VOYAGE EN ZIG-ZAG
À LA RECHERCHE DU BCG**
par M^{me} Maria Gueissaz
docteur en médecine,
spécialiste FMH en pédiatrie

La séance se terminera par notre
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Cette soirée est entièrement gratuite.
Elle aura lieu le mercredi 14 juin 1967, à 20 h. 15,
à l'Amphithéâtre du collège Primaire,
La Chaux-de-Fonds.

Faites lire
votre journal

VÊTEMENTS

Réparations
Transformations
sur mesure

**MATHIEU
DONZÉ**
TAILLEUR

Jardinière 15
Tél. 039/2 98 33

A louer
A louer machines à écrire, à calculer, à dicter, au jour, à la semaine, au mois
chez REYMOND, tél. (039) 2 85 95,
L.-Robert 110, La Chaux-de-Fonds

Abonnez-vous à notre journal



Grand Rue 4
Tél 5 17 12



**VILLE DE
LA CHAUX-DE-FONDS**

MISE EN SOUMISSION
**CENTRE MULTILATÉRAL
DES FORGES**

Surélévation petit collège et halle de gymnastique.
La Direction des travaux publics met en soumission les travaux de:
PLATRERIE - PEINTURE
MENUISERIE INTÉRIEURE
SERRURERIE
LINOLÉUM
MULTICOUCHE

Les entreprises qui désirent soumissionner sont priées de s'inscrire, par écrit, au bureau H. Bieri, architecte, Daniel-JeanRichard 44, La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 13 juin 1967.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

**VILLE DE
LA CHAUX-DE-FONDS**

SERVICES INDUSTRIELS
Electricité

Nous engageons pour le service de notre usine transformatrice et thermique de la rue Numa-Droz 174, à La Chaux-de-Fonds:

**Un monteur
en chauffage central**

pouvant s'occuper de l'entretien et de la conduite de notre installation de chauffage urbain.

**Un mécanicien-
électricien**

pour le service de l'usine.

Un serrurier

pour la fabrication de tableaux électriques.

Ce personnel sera instruit pour assurer une semaine sur trois le service de surveillance des installations. Semaine de 43 heures. Caisse de retraite.

Les personnes intéressées, sont priées d'adresser leurs offres avec copies de certificats à la direction des Services Industriels, rue du Collège 30, 2301 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 23 juin 1967 ou de se présenter à l'Usine, Numa-Droz 174.

CRÉDIT

RAPIDE
DISCRET
COULANT

Meubles Graber
AU BUCHERON



Tél (039) 2 12 31
SERRE 81

Grand choix
de fleurs
Gerbes
Plantes
Couronnes

UNE BONNE PUBLICITÉ
Le Peuple-La Sentinelle

PRÊTS



Ouvert le samedi matin

Discrets
Rapides
Sans caution

BANQUE EXEL

Avenue
Léopold Robert 88
La Chaux-de-Fonds
Tél (039) 5 16 12

Abonnez-vous à notre journal!

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Ligue A

Bâle—Grasshoppers, 2-2.
Chaux-de-Fonds—Lugano, 1-2.
Granges—Winterthur, 8-2.
Servette—Bienne, 2-3.
Young-Boys—Sion, 2-3.
Zurich—Lausanne, 1-0.
Young-Fellows—Moutier, 5-0.

Bâle	26	16	8	2	61-20	40
Zurich	26	18	3	5	70-31	39
Lugano	26	17	5	4	51-29	39
Grasshoppers	26	14	4	8	60-31	32
Servette	26	10	6	10	49-35	26
Sion	26	10	6	10	48-38	26
Young-Boys	26	10	6	10	44-48	26
Granges	26	10	4	12	43-49	24
Y.-Fellows	26	9	6	11	33-44	24
Lausanne	26	9	3	14	46-44	21
Bienne	26	8	5	13	25-42	21
Chx-de-Fds	26	8	4	14	34-48	20
Winterthur	26	8	4	14	33-54	20
Moutier	26	2	2	22	16-102	6

Ligue B

Aarau—Xamax, 3-1.
Baden—Chiasso, 1-1.
Bellinzzone—Blue-Stars, 1-0.
Bruhl—Le Locle, 1-2.
Lucerne—Soleure, 2-1.
Thoune—UGS, 2-3.
Wettingen—Saint-Gall, 2-2.

Lucerne	26	17	7	2	68-25	41
Bellinzzone	26	16	6	4	47-23	38
Wettingen	26	14	4	8	53-36	32
Aarau	26	10	12	4	39-29	32
Saint-Gall	26	10	7	9	51-46	27
Xamax	26	11	5	10	42-40	27
Thoune	26	9	8	9	38-43	26
Urania	26	10	4	12	33-47	24
Chiasso	26	7	8	11	31-34	22
Baden	26	7	8	11	35-54	22
Soleure	26	8	5	13	27-36	21
Bruhl	26	5	9	12	32-52	19
Le Locle	26	6	5	15	42-54	17
Blue-Stars	26	5	6	15	28-47	16

Pour l'ascension en ligue B

Fribourg—Cantal, 2-1.
Etoile Carouge—Kusnacht, 2-1.
Frauenfeld—Berne, 0-2.

1. Berne	2	2	0	0	6-2	4
2. Fribourg	2	1	1	0	2-1	3
3. Cantonal	2	1	0	1	4-2	2
4. Etoile Carouge	2	1	0	1	4-5	2
5. Kusnacht	2	0	1	1	1-2	1
6. Frauenfeld	2	0	0	2	0-5	0

Les rencontres du week-end prochain : Frauenfeld—Etoile Carouge ; Cantonal—Kusnacht ; Berne—Fribourg.

Pour l'ascension en première ligue

Groupe 5 : Saint-Imier—Renens, 1-4. Classement : 1. Renens, 2 matches, 3 points; 2. Saint-Imier, 2-2; 3. Central, 2-1.

Groupe 6 : U.S. Campagnes—Saillon, 1-0. Classement : 1. U.S. Campagnes, 2 matches, 3 points; 2. U.S. Lausanne, 2-2; 3. Saillon, 2-1.

Réserves

Groupe A : Bâle—Grasshoppers, 2-4; La Chaux-de-Fonds—Lugano, 5-1; Granges—Winterthur, 1-4; Servette—Bienne, 2-3; Young-Boys—Sion, 0-3; Young-Fellows—Moutier, 1-4; Zurich—Lausanne, 2-2.

Groupe B : Aarau—Xamax, 2-5; Baden—Chiasso, 4-1; Bellinzzone—Blue-Stars, 2-1; Bruhl—Le Locle, 5-2; Lucerne—Soleure, 5-3; Thoune—UGS, 4-5.

Sport-Toto

Colonne des gagnants

x 2 1 2 2 1 1 x 1 2 1 2 x

Bâle est champion suisse

La Chaux-de-Fonds et Winterthur disputeront un match de barrage, mercredi soir à Berne

Mis à part le deuxième relégué de la ligue A, tout est dit. Bâle — on s'en réjouit — est champion suisse et son succès est entièrement mérité pour avoir toujours été en tête. Il aura ainsi réussi le doublé, coupe et championnat, ce qui va maintenant permettre à Lausanne de disputer la coupe des vainqueurs de coupe.

Moutier — on le sait depuis longtemps — est relégué. Mais qui l'accompagnera : La Chaux-de-Fonds ou Winterthur? On le saura mercredi soir.

En ligue B, Lucerne et Bellinzzone ont retrouvé leur place en division supérieure. Lucerne est champion et Bertschi y est pour quelque chose. Hier encore, il fut la grande vedette contre Soleure; il réalisa les deux buts lucernois. Quant aux relégués, ils ont noms : Le Locle et Blue-Stars. Les hommes de Furrer ont battu Bruhl chez lui. Ils quittent ainsi la ligue nationale en beauté et cèdent leur dernière place à Blue-Stars.

Mais revenons aux matches importants de cette dernière journée. A Bâle, 31 000 spectateurs étaient présents au stade de Saint-Jacques. Les Bâlois se sont présentés sans Kunz et sans Stocker, blessés. Au repos, il semblait que le match était joué, Bâle menant 2 à 0 face à Grasshoppers. Mais, un quart d'heure après la reprise, Grasshoppers réussit ce que l'on croyait impossible : remonter le score et faire trembler Bâle. Par la suite, les Bâlois furent souvent mis en danger, mais la chance (il en faut) fut de leur côté. Bâle termine ainsi avec un point d'avance sur Lugano et Zurich, un point, décidément, qui vaut de l'or!

A La Chaux-de-Fonds (on le lira d'ailleurs plus loin), Lugano fut sérieusement contré. Seule la malchance des Chaux-de-Fonniers donna la victoire

aux Tessinois. Ces derniers ont changé de visage, certes, mais sans toutefois être mûrs pour un titre de champion suisse. Il y a encore trop de points faibles dans la formation de Maurer.

Quant à Zurich, il a finalement battu Lausanne avec un petit but d'écart (réalisé par Kuhn, à la 19^e minute). Cette défaite lausannoise, qui aurait pu avoir des conséquences tragiques, n'a finalement que peu d'importance. Néanmoins, si les Vaudois avaient eu besoin des deux points, on aurait beaucoup regretté les occasions manquées par Vuilleumier, Hosp et Kerkhoffs. Les Vaudois ont souvent, grâce à Durr et à Armbruster, mené la danse. Au milieu du terrain, ils ont dominé. Mais, en attaque, on a nettement manqué de pénétration. De ce fait, la défense zurichoise n'a pas eu beaucoup de peine à contrer les offensives vaudoises.

A Granges, les locaux ont joué le jeu. Ils n'ont pas fait de cadeau à Winterthur qui s'est écroulé après avoir été mené 3 à 0 au bout de dix minutes.

Enfin, à Genève, Bienne a battu Servette, grâce à un pénalty accordé à la dernière minute (!), faute de Pazmandy sur Renfer. Quattropiani ne manqua pas l'occasion et Bienne fut ainsi sauvé. Dans cette rencontre, Servette n'a pas donné le meilleur de lui-même. Il fut souvent dominé. Servette fut, d'autre part, très long à se mettre en train. Bienne en profita pour ouvrir la marque. Cet avantage, les hommes de Sobotka le conservèrent jusqu'au repos. Deux minutes après la reprise, Nemeth transforma un premier pénalty, puis un second à la 72^e minute, alors que Bai égalisait pour Bienne six minutes plus tard. Il a donc fallu cette faute de Pazmandy pour amener non seulement un troisième pénalty, mais une occasion inespérée pour les Seeländais.

LE «DRAME» DE LA CHARRIÈRE

Tout savoir sur le football

LA CHAUX-DE-FONDS—LUGANO, 1-2 (1-1). — Stade de la Charrière. 5000 personnes. Arbitre : M. Clématide, de Zollikofen. — La Chaux-de-Fonds : Eichmann; Voisard, Baeni, Russi, Keller; Milutinovic, Delay; Schneeberger, Silvant, Zappella, Brossard. — Lugano : Prosperi; Egli, Indemini, Signorelli, Pullica; Coduri, Lusenti; Brenna, Simonetti, Lutrop, Vetrano. — Buts : 9' Silvant, 44' Lutrop, 90' Brenna.

Ainsi, le F.-C. La Chaux-de-Fonds, que l'on croyait «sauvé» deux minutes avant la fin de la rencontre, devra disputer un match de barrage pour essayer d'éviter la relégation. Brenna a réussi, dans la minute de prolongation accordée par l'arbitre, à donner une victoire à Lugano. Disons tout de suite que s'il est un match que les Chaux-de-Fonniers ne devaient pas perdre, c'était bien celui-là.

La Chaux-de-Fonds menait à la marque, une minute avant la fin de la première mi-temps. C'est peu avant de rentrer au vestiaire que Lutrop envoya un shoot depuis 16 m., auquel Eichmann n'y put rien. Et puis, alors que l'on s'attendait à un résultat nul, il a fallu l'imprudence de Baeni pour que le «drame» éclate. Même si l'on peut dire que Baeni fut l'un des meilleurs hommes sur le terrain, cette imprudence est impardonnable. En possession du ballon, Baeni ne devait pas s'aventurer au milieu du terrain et perdre, comme il l'a fait, le ballon sur Coduri. C'est depuis ce dernier que cette ultime attaque tessinoise fut déclenchée et qui coûtera peut-être au F.-C. La Chaux-de-Fonds sa place en ligue nationale A.

Tout n'est pas perdu, certes, mais il est regrettable maintenant de voir La Chaux-de-Fonds jouer un match de barrage pour son maintien dans la catégorie supérieure.

Sur son comportement face à Lugano, l'équipe de la Charrière a toutes les chances de son côté. Elle a montré, hier, qu'elle savait encore jouer à football. Sans deux malheureux concours de circonstance, la situation serait plus claire, plus heureuse pour elle aujourd'hui. Certains hommes semblent avoir retrouvé leur meilleure condition : Eichmann, Zappella, Baeni et, surtout, Russi qui fut en quelque sorte une révélation dans ce match. Avec Silvant, qui joue très bien depuis que la confiance lui est accordée, avec Brossard qui eut d'excellents moments, d'excellentes feintes, l'espoir ne s'est pas envolé.

Xamax : manque de réussite

AARAU—XAMAX, 3-1 (2-1). — Aarau: Rufli; Stehrenberger, Luscher, Staube-sand, Blum, Delevaux; Schmitter, Walz; Fuchs, Schmid, Meier. Entraîneur: Burgler. — Xamax: Jaccottet; Tribolet, Mantoan II, Merlot, Vogt; (L. Tribolet) Sandoz, Clerc; Serment, Rickens, Gullod, Mantoan I. Entraîneur: Humpal. Buts: Walz 33', Meier 45' et 75', Sandoz (penalty) 81'.

Pour les Neuchâtelois, le championnat de ligue nationale B s'est terminé samedi, en fin d'après-midi, à Aarau, par une défaite. Evidemment, ce match n'avait plus aucune importance pour les deux équipes, mais les Xamaxiens tenaient à finir en beauté et ils eurent la partie en main la plupart du temps; qu'on en juge par le nombre des corners : 19 à 3 en leur faveur. Malheureusement pour eux, la réalisation fut nulle et ce qui devait arriver arriva : sur des contre-attaques, les Argoviens réussirent trois buts. Il fallut un pénalty pour que Sandoz réussisse le seul but des Romands. Ce manque de réalisateurs est un problème que les dirigeants neuchâtelois devront résoudre pour la

On a vu d'excellentes choses de la part des Chaux-de-Fonniers. En première mi-temps surtout, quelques attaques furent très bien amenées. Milutinovic, promu demi au côté de Delay, apporta un soutien intéressant à la ligne d'avants. En seconde mi-temps, Lugano fut plus entreprenant, mais La Chaux-de-Fonds eut les plus belles occasions. Malheureusement, chaque fois, il a manqué un rien pour que Prosperi soit battu une seconde fois. Dans l'ensemble aussi, ce fut un excellent match, un match animé, à suspense.

Mercredi au Wankdorf

Le match d'appui pour la relégation en ligue nationale B entre La Chaux-de-Fonds et Winterthur a été fixé au mercredi 14 juin, à 20 h., au stade du Wankdorf, à Berne.

France: REIMS et le STADE DE PARIS relégués

En battant Angers par 3 à 0, et Nantes ayant laissé un point à Strasbourg, c'est finalement avec quatre points d'avance que Saint-Etienne remporte le championnat de France. Quant à Reims et Stade Paris, ils évolueront la saison prochaine en deuxième division. Toulouse et Nîmes doivent disputer les matches de barrage contre Bastia et Aix.

Résultats : Reims—Nîmes, 1-1; Sochaux—Toulouse, 2-1; Rouen—Valenciennes, 1-1; Marseille—Monaco, 1-2; Lyon—Lens, 0-0; Strasbourg—Nantes, 1-1; Bordeaux—Sedan, 2-5; Lille—Rennes, 0-0; Nice—Stade Paris, 0-0; Angers—Saint-Etienne, 0-3.

Classement final : 1. Saint-Etienne, 54 points; 2. Nantes, 50; 3. Angers,

44; 4. Bordeaux, 43; 5. Racing-Sedan, 42; 6. Nice, 41; 7. Valenciennes, 40; 8. Lens, 40; 9. Marseille, 39; 10. Lille, 38; 11. Rennes, 37; 12. Strasbourg, 36; 13. Sochaux, 35; 14. Monaco, 34; 15. Lyon, 34; 16. Rouen, 33; 17. Toulouse, 32; 18. Nîmes, 32; 19. Reims, 30; 20. Stade Paris, 26.

Ajaccio et Metz promus

Deuxième division française : Boulogne—Montpellier, 4-2; Bastia—Avignon, 2-0; Béziers—Ajaccio, 2-0; Aix—Red-Star, 2-1; Angoulême—Metz, 0-0; Cherbourg—Besançon, 5-2; Cannes—Grenoble, 1-1; Toulon—Chau-mont, 1-5; Limoges—Dunkerque, 1-1. Classement : 1. Ajaccio, 46 points; 2. Metz, 44 (buts : 46-26); 3. Bastia, 44 (48-34); 4. Aix, 43; 5. Béziers, 41. — Ajaccio et Metz joueront la saison prochaine en première division. Bastia et Aix disputeront les barrages contre Toulouse et Nîmes.

Encore Bayern Munich

Quelques jours après avoir remporté la coupe des vainqueurs de coupe 1966-1967 aux dépens des Glasgow Rangers, Bayern Munich a acquis doublement le droit de participer à cette prochaine compétition européenne en gagnant la finale de la coupe d'Allemagne. Celle-ci, disputée au Neckarstadion de Stuttgart, devant 67 000 spectateurs, a vu Bayern Munich battre Hambourg par 4-0. Bayern Munich, qui avait été promu en Bundesliga l'an dernier, a enlevé le trophée pour la troisième fois après ses succès de 1957 et de 1966. L'équipe de Beckenbauer a ainsi égalé la performance de Nuremberg, qui a également déjà inscrit trois fois son nom au palmarès de la coupe.

● Sierre, qui évolue en deuxième ligue, vient d'engager comme entraîneur le Yougoslave Radivay Ognjanovic. Cette saison, Ognjanovic occupait le même poste à Moutier.

● Championnat international d'été, deuxième division. — Groupe 2: Feyenoord Rotterdam—Daring Bruxelles, 5-1. — Groupe 3: Beerschot—Gvav Groningen, 1-1. — Groupe 4: Lierse—Go Ahead Deventer, 2-0.

● Le Tribunal arbitral de l'ASF a confirmé les sanctions prises par le Comité central dans le cas du match Sion—Lucerne, exception faite pour le joueur Schuwig. Ces sanctions sont les suivantes: deux dimanches de suspension pour Lustenberger, un pour Gwerder et Hasler II, 1000 fr. d'amende au F.-C. Lucerne.

● A Genève, le huitième tournoi romand des PTT s'est terminé par la victoire attendue de Fribourg I qui, en finale, a battu Martigny par 4-0. C'est la sixième victoire des Fribourgeois en huit éditions. Les vainqueurs remportent ainsi définitivement le challenge pour la seconde fois. Voici le classement final de ce tournoi, qui s'est joué au stade de Champel et qui réunissait seize équipes: 1. Fribourg I; 2. Martigny; 3. Lausanne-Poste I; 4. Sion; 5. Sierre; 6. Genève-Poste I; 7. Lausanne-Poste II; 8. La Chaux-de-Fonds; 9. Genève TT; 10. Neuchâtel TT; 11. Neuchâtel-Poste; 12. Fribourg II; 13. Yverdon; 14. Genève-Poste II; 15. Lausanne TT; 16. Renens.

● A Stockholm, en match comptant pour le championnat d'Europe des nations, la Bulgarie a battu la Suède par 2-0. A l'issue de cette rencontre, le classement du groupe 2 est le suivant: 1. Bulgarie, 2 matches, 4 points; 2. Portugal et Suède, 3, 3; 4. Norvège, 2, 0.

● Le match de coupe des Alpes entre Eintracht Francfort et Torino, joué à Wiesbaden, a dû être interrompu à deux minutes de la fin, sur le score de 0-0. Plusieurs incidents se sont produits, notamment à la 79^e minute lorsque des spectateurs envahirent le terrain après la sortie, pour blessure, de l'attaquant allemand Bechtold.

● A Moscou, en match comptant pour le groupe 3, l'URSS a battu l'Autriche par 4-3. A l'issue de cette rencontre, le classement du groupe est le suivant: 1. Grèce, 2 matches, 3 points; 2. URSS, 1, 2; 3. Finlande, 3, 2; 4. Autriche, 2, 1.

● Match représentatif, à Udine: Italie «espoirs»—Autriche «espoirs», 2-1.

● Coupe du Portugal, quarts de finale (matches aller): Academica Coimbra—Benfica, 2-0; Porto—Sanjoanense, 3-1; Setubal—Leixoes, 3-0; Braga—Beira Mar, 3-0.

● BOXE. — La World Boxing Association a rejeté l'appel de Cassius Clay demandant à être rétabli comme champion du monde des poids lourds. Pour le mois de juin, la WBA a publié le classement suivant de la catégorie: 1. Karl Mildenberger (Allemagne); 2. Joe Frazier (Etats-Unis); 3. Oscar Bonavena (Argentine); 4. Ernie Terrell (Etats-Unis); 5. Thad Spencer (Etats-Unis); 6. Floyd Patterson (Etats-Unis); 7. Jerry Quarry (Etats-Unis); 8. Jimmy Ellis (Etats-Unis); 9. Leotis Martin (Etats-Unis); 10. George Chuvalo (Canada).

● JUDO. — Pour la troisième fois consécutive, Aidokan Bâle a remporté le championnat suisse par équipes.

AUTOMOBILISME. — Le pilote britannique Pittard Boley, grièvement brûlé lors d'une épreuve de formule trois à Monza, est décédé des suites de ses brûlures à l'hôpital de Monza. La Lola de Boley avait pris feu devant les tribunes. Le pilote avait réussi à arrêter son bolide et à en sortir seul. Survenant un mois après celui de Bandini, cet accident a suscité une vive émotion dans les milieux du sport automobile italien.

BASKETBALL. — A Montevideo, au cours de la neuvième journée de la poule finale du championnat du monde, les Etats-Unis ont battu la Pologne par 91-61 et l'Uruguay a causé une surprise en s'imposant devant la Yougoslavie par 58-57. Ainsi, à l'issue de cette journée, les Etats-Unis, l'URSS et la Yougoslavie sont à égalité avec 9 points en 5 matches.

MARCHE. — Pour la cinquième fois consécutive, les marcheurs suisses ont remporté le match international Hollande—Belgique—Suisse sur 35 km., qui s'est disputé, cette année, à Rotterdam. Peu après la mi-parcours, le Suisse M. Aeberhard prit le large et il ne fut plus rejoint.

D'UN SPORT A L'AUTRE

D'UN SPORT A L'AUTRE

D'UN SPORT A L'AUTRE

D'UN SPORT A L'AUTRE

D'UN SPORT A L'AUTRE

Ford gagne encore aux 24 heures du Mans

Déjà gagnante de l'épreuve l'an dernier, la marque Ford a encore fait relativement mieux cette année. En effet, elle a remporté la 35^e édition des 24 heures du Mans avec un équipage américain, celui composé de Dan Gurney et d'Anthony-Joseph Foyt. En 1966, c'était les Néo-Zélandais McClaren-Amon qui avaient conduit le bolide de Détroit à la première place. Après l'incident qui élimina durant la nuit trois Ford, la voiture de Gurney-Foyt était le dernier espoir de la marque d'outre-Atlantique. Elle causa à ses pilotes de nombreux soucis. Sa carrosserie dut être consolidée avec des bandes adhésives et durant les dernières heures la troisième vitesse refusa tout service. Malgré ces ennuis, Gurney et Foyt résistèrent aux attaques des deux dernières Ferrari, les P-4 de l'usine et de l'écurie belge, qui attendaient le retrait de la Ford pour se hisser en tête.

Comme prévu, aucune autre voiture

n'a pu s'immiscer dans le duel Ferrari-Ford. La nouvelle Lola-Aston Martin de John Surtees fut contrainte à l'abandon après trois tours. La Chaparral connu également des ennuis mécaniques. Les mécaniciens et techniciens de Jim Hall ne sont pas parvenus à résoudre les difficultés de transmission résultant de l'augmentation de la puissance du moteur. Les Mirage, qui avaient gagné à Spa, n'ont pas tenu la distance. Enfin, les Porsche ont réalisé la performance attendue. Avec l'équipage Joseph Siffert-Hans Hermann, la firme allemande a enlevé la course à l'indice de performance. Le Fribourgeois et son équipier allemand ont pris la cinquième place. Il y a une année, avec l'Anglais Colin Davis, Siffert avait terminé quatrième. Néanmoins, le Suisse a une fois encore démontré ses qualités. Il a prouvé qu'il était véritablement le pilote numéro un de la marque de Stuttgart.

Cyclisme

Gimondi a remporté le Giro à la manière de Coppi et de Bartali

Felice Gimondi, un peu à la manière des « campionissimi » du passé, a remporté le Giro du cinquantenaire, obtenant en même temps en Italie sa première grande victoire. En effet, Gimondi, qui s'était adjugé en 1965 le Tour de France puis, l'an dernier, Paris-Roubaix et Paris-Bruxelles, n'avait obtenu sur les routes de la péninsule que des succès secondaires, si l'on excepte sa victoire au sprint dans le Tour de Lombardie, à la fin de la saison passée. Sa victoire marque aussi la fin d'une génération, celle de Jacques Anquetil.

C'est le triomphe, sinon de la jeunesse, du moins de la maturité athlétique: Felice Gimondi aura 25 ans au mois de septembre prochain, Anquetil a eu 33 ans en janvier dernier. C'est une différence qui s'est fait sentir. Il n'en reste pas moins que Jacques Anquetil conteste la victoire de l'Italien, bien qu'ayant dû nettement s'incliner.

«Lorsqu'il m'a lâché au bas du col de l'Aprica, a accusé de nouveau Anquetil à Milan, Gimondi se trouvait dans le sillage d'une voiture. Il n'avait pas besoin de cette aide pour triompher car c'est un champion.» En ce qui concerne son activité future, Anquetil a indiqué: «Mon prochain objectif sera le record de l'heure, au mois de septembre. Il n'est pas question que je participe au prochain Tour de France. Pour la grande boucle, on verra peut-être l'an prochain.»

Malgré les accusations du champion normand, Gimondi a amplement mérité son succès dans ce Giro historique, parce que c'est le succès d'un homme courageux, à la classe indiscutable, qui suit attaquer au bon moment et qui, surtout, ne se résigne jamais, même quand il perd le bénéfice de ses efforts — il avait distancé Anquetil de 51 secondes et aurait dû prendre le maillot rose — dans l'étape des «Tre Cime di Lavaredo», annulée par suite de nombreuses irrégularités que commirent les spectateurs, puis les coureurs.

Le seul doute qui plane finalement sur le succès de Gimondi concerne le Belge Eddy Merckx, dont les qualités de routier-sprinter étaient connues mais qui passait son premier examen en haute montagne. Cet examen, le Belge l'a réussi en partie. Il

n'a malheureusement pas pu le terminer en raison de la malchance (plusieurs crevaisons dans l'étape de vendredi et chute dans l'étape de samedi).

La première fraction de la dernière étape a été marquée par un

Gymnastique

Dix points d'écart entre la Suisse et la France

A Bienna, le match international juniors Suisse-France s'est terminé par le net succès des jeunes poulains de l'entraîneur Jack Guenthard. Alors qu'il y a deux ans, face aux mêmes adversaires, les Suisses s'étaient imposés avec seulement 0,7 point d'avance, cette fois ils ont gagné avec près de 10 points d'écart (268,40—258,70). Le succès des représentants helvétiques, plus jeunes que les tricolores, a été acquis d'une façon très nette. Au classement général, Paul Mueller, Peter Aliesch et Edy Greutmann ont relégué le meilleur Français, Pierre Gless, au quatrième rang. La France a enlevé une seule discipline: le cheval-arçons.

Classement: Individuel, 1. Mueller (S), 54,15; 2. Aliesch (S) et Greutmann (S), 53,75; 4. Gless (F), 53,60; 5. Bruehweiler (S), 53,40; 6. Rohner (S), 52,30; 7. Nijak (F), 51,85; 8. Straumann (S), 51,80. Par équipes, 1. Suisse, 268,40; 2. France, 258,70.

seul fait: le Français Jacques Anquetil, au sommet de la Madonna del Ghisallo, a perdu la deuxième place du classement général au profit de l'Italien Franco Balmamion. Cette première demi-étape a été remportée par l'Espagnol Aurelio Gonzales avec sept secondes d'avance sur Balmamion. Anquetil a terminé à 56 secondes de ce dernier, qu'il devançait de 47 secondes avant le départ, à Tirano.

Quant à la deuxième fraction, sur les 68 km. séparant la Madonna del Ghisallo de Milan, elle a été, comme prévu, une marche triomphale pour Felice Gimondi. Le peloton, après avoir cependant roulé à plus de 40 kilomètres à l'heure, s'est présenté groupé aux arènes milanaises, et c'est Planckaert qui a remporté ce dernier sprint devant l'«éternel deuxième», Dino Zandegù.

Classement général final: 1. Gimondi (Italie), les 3572 km. 500 en 101 h. 05' 34" (moyenne générale, 35 km. 339); 2. Balmamion (Italie), à 3' 36"; 3. Anquetil (France), à 3' 45"; 4. Adorni (Italie), à 4' 33"; 5. Perez-Frances (Espagne), à 5' 17"; 6. Motta (Italie), à 6' 21"; 7. Aimar (France), à 7' 25"; 8. Gabica (Espagne), à 9' 43"; 9. Merckx (Belgique), à 11' 41"; 10. Valez (Espagne), à 15'; 11. Gonzales (Espagne), 101 h. 25' 57"; 12. Schiavon (Italie), 101 h. 26' 08"; 13. Gomez del Moral (Espagne), 101 h. 30' 51"; 14. Mugnaini (Italie), 101 h. 31' 23"; 15. Bitossi (Italie), 101 h. 40' 17". Puis: 25. Maurer (Suisse), 102 h. 11' 12"; 29. Binggeli (Suisse), 102 h. 37' 05".

Sports divers

BASKETBALL. — Tour final de ligue nationale B, matches d'appui: à Baden, Pully bat Massagno, 61-48; Pully est promu en ligue A. A Fribourg, Champel Genève bat Berne, 67-66; Champel est promu en ligue A.

ESCRIME. — Le Cercle des armes de Lausanne a défendu victorieusement son titre de champion suisse par équipes à l'épée, à Zurich. En finale, le Cercle des armes de Lausanne (M. Steinger, 2 victoires; E. Steinger, 1; Bertholz, 2; Cavin, 3) bat Fechtclub Berne (Ch. Krauter, 1; B. Krauter, 1; Giger, 1; Meister, 1), 8-4.

CYCLISME. — Le SRB a décidé de suspendre pour trois semaines les amateurs d'élite K. Baumgartner et J.-C. Maggi (du 22 juin au 12 juillet). Sans excuse, ces deux coureurs, à plusieurs reprises, n'ont pas pris le départ de courses pour lesquelles ils s'étaient inscrits.

● Porteur du maillot de leader depuis quatre jours, l'Anglais Len West a finalement remporté le Tour de Grande-Bretagne, qui a pris fin à Blackpool. West a ainsi réédité son succès de 1965. Le meilleur Suisse a été Elliker, qui a pris le vingt-troisième rang.

● Le jeune Balois Abt, professionnel depuis le début de la saison, et qui fêtera son vingt-troisième anniversaire le 6 novembre prochain, a remporté, dimanche, le Tour du Nord-Ouest en devançant de cinq secondes l'Allemand Junkermann, deux fois vainqueur du Tour de Suisse, et six de ses compagnons d'échappée. C'est sa première grande victoire chez les professionnels et c'est aussi le premier grand succès de la saison de l'équipe dirigée par Ferdi Kubler.



LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Lundi 12 juin:

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 18.35 Revue de presse. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Intermède musical. 19.45 «Pauvre Peggy», pièce. 20.15 Mus. contemporaine. 22.15 A deux pianos. 22.30 Inf. 22.35 Scènes du monde. 23.00 Mus. contemporaine. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «L'Anguille», feuilleton. 20.30 Compositeurs favoris. 21.15 Violon et piano. 21.30 Monde chrétien. 21.45 Aujourd'hui. 22.10 Français universel. 22.30 Actualités du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 16.00, 23.15, 16.05 G. Zell au pupitre. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.20 Disques. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Concert demandé. 20.25 Boîte aux lettres. 21.20 Histoire du disque. 22.15 Inf. 22.30 Orch. récréatif.

Mardi 13 juin:

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 6.30 Roulez sur l'Or! 7.15 Miroir-première. 7.30 Bonheur à domicile. 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Emis. com. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.35 10-20-50-100! 12.45 Inf. 12.55 «L'Anguille», feuilleton. 13.05 Miroir flash. 13.15 Nouveautés du disque. 13.30 Feuilles d'album. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Sur vos deux oreilles... 14.30 Fantaisie. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert chez soi.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE VAUD

LAUSANNE: Groupe socialiste du Conseil communal. — Lundi 12 juin à 20 h. 30, à la Maison du Peuple, salle numéro 1.

YEVRDON: Groupe féminin. — Mardi 13 juin, à 20 h. 30, au local. Dernière séance avant les vacances. A l'ordre du jour: Préparation de la sortie annuelle; diverses questions administratives; jeux.

PRILLY. — Tous les vendredis dès 20 h., Stamm au Café du Fontan.

CANTON DE GENÈVE

COMITÉ DIRECTEUR. — Séance ordinaire lundi 12 juin, à 20 h. 30, au café de la Terrasse, place Longemalle 8. Le bureau se réunira à 19 h. 30.

GENÈVE: Commission de l'enfance. — Mardi 13 juin, à 20 h. 30, au Secrétariat, 18, bd James-Fazy.

CANTON DE NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS: Commission de restructuration. — Mardi 13 juin, à 18 h. 15. Salle 1 de la Maison du Peuple.

Athlétisme

Deux records du monde battus

Deux records du monde battus (perche et 4 fois 110 yards), un record du monde officieusement égalé (celui du 4 fois 100 m.) et une excellente performance de l'Australien Ron Clarke sur deux miles ont marqué la réunion de San Diego (Californie). Seagren a reconquis son record du monde du saut à la perche en franchissant 5 m. 36 à son deuxième essai, détrônant ainsi Pennel, détenteur de l'ancien record avec 5 m. 34 depuis le 23 juillet 1966. L'équipe de l'Université de Californie du Sud, composée de McCullough, Kuller, Simpson et Miller, a battu, pour sa part, le record du monde du 4 fois 110 yards en 39". L'ancien record (39"6) avait été établi par la même équipe la semaine dernière. Par la même occasion, le record du monde du 4 fois 100 m., établi le 21 octobre 1964 aux Jeux olympiques de Tokyo par les Américains Drayton, Ashworth, Stebins et Hayes, a été officieusement égalé. Enfin, l'Australien Ron Clarke a couru le deux miles en 8' 25"2 (troisième meilleure performance de tous les temps).

● A Bellac, le Français d'Encausse a franchi 5 m. 33 au saut à la perche. Cette performance, qui battrait à la fois le record de France (5 m. 20) et le record d'Europe (5 m. 23), n'a toutefois pas été homologuée par les juges.

● Meetings en Suisse romande, principaux résultats. — Fribourg: 400 m.: Montalberti (Bellinzzone), 49". 800 m.: Vogt (Genève), 1' 57"3. Perche: Gilliéron (Yverdon), 4 m. Poids: Hubacher (Berne), 16 m. 20. Disque: Hubacher, 49 m. 70. — Lausanne: 1500 m.: Huber (Lausanne), 3' 55"8. 800 m.: Thonney (Lausanne), 1' 58"3. Triple saut: Baentli (La Chaux-de-Fonds), 14 m. 13. Disque: Stalder (Bâle), 47 m. 56. Javelot: Lang (Genève), 55 m. 79.

● A Berne, au cours d'un meeting organisé dans le cadre du championnat suisse interclubs de la catégorie A, le Bernois Edy Hubacher a lancé le poids à 17 m. 36, distance supérieure à son propre record national (17 m. 12). Toutefois, cette performance ne pourra pas être homologuée comme record, l'engin pesant 57 g. de moins que le poids réglementaire.



LE RÉFRACTAIRE

Par JeanLouis Cornuz

62

Après ça, on comprenait qu'il puisse jouer les détachés! Le mardi, Frédéric y alla après les cours. Ce soir-là, il sortait à quatre heures, et comme il n'avait que peu de devoirs pour le lendemain, on lui permettait de rentrer plus tard et de passer à la bibliothèque changer ses livres. D'ordinaire, il s'intéressait surtout à l'histoire, à la Révolution ou à Napoléon, ou encore aux livres d'aventures, se tenant soigneusement éloigné des rayons scientifiques et littéraires, et c'est encore ce qu'il commença par faire, s'efforçant d'avoir l'air détaché, tirant les volumes de leur casier comme s'il hésitait, mais c'est à peine s'il comprenait les titres qu'il lisait, tellement il se sentait oppressé. Il fallait tout d'abord repérer l'endroit où se trouvaient les livres de médecine, ce qui n'était pas facile, puis en trouver

un qu'on puisse consulter décentement et sans être arrêté. Par chance, tout ce qui concernait les sciences était réuni dans un coin de la salle, assez sombre et renfoncé entre les étagères. Frédéric aperçut un gros livre qui dépassait les autres, intitulé «La Médecine chez soi». Voilà ce qu'il me faut. Je chercherai ce qui concerne la sinusite, comme mademoiselle... — Comment s'appelaient-elle donc? — avec ses «trocarts»? Il s'approcha du rayon, et cette fois encore, la chance le seconda: le livre de Forel était sur la paroi d'en face, avec son titre en majuscules. Mais quand il l'eut ouvert, ce n'était pas cela. Lucien avait dû se tromper, car il était question de poissons d'eau douce. Un instant, Frédéric fut sur le point de renoncer. Un gros monsieur était entré dans le couloir, accompagné de l'une des bibliothécaires. Et puis, juste comme il s'effaçait pour les laisser passer, il aperçut le livre, au même rayon que la «Médecine chez soi». Son cœur se mit à battre très fort. Le gros monsieur n'était resté qu'un instant, ressortant bientôt avec un ouvrage très savant, Frédéric vérifia d'un coup d'œil qu'il était bien seul, saisit les deux volumes, s'assit sur un escabeau qui se trouvait là, puis il se mit à lire. L'ouvrage comptait bien cinq cents pages, et tout d'abord, on s'y perdait un peu, mais il eut vite noté les chapitres qui le concernaient vraiment. Ensuite il dut faire un effort pour les lire, malgré son trouble qui faisait qu'il tremblait comme s'il avait eu la fièvre, et malgré les interruptions fréquentes, qui le forçaient de revenir à

la sinusite et à toutes sortes de traitements effrayants. Mais alors, on était récompensé, car il fallait bien reconnaître que cela dépassait toute imagination. On a beau savoir ces choses: quand tout vous est décrit par le menu, avec des détails incroyables, on comprend que les parents ne tiennent pas à vous en parler!

— Tu vois, lui dit le lendemain Lucien. Toi, avec ton amour «idéale» et tes idées sur la pureté, tu me fais marrer!

— Ça n'a rien à voir, répondit Frédéric vexé. D'abord, moi je savais tout ça. Et puis, mon vieux, tu n'y comprends rien. Quand on aime vraiment une fille, on n'a pas envie d'y toucher.

Tout de même, il devenait difficile de se défendre de son corps. Mon Dieu, fait que je puisse penser à Francine sans impureté. Et puis, j'aimerais quand même bien l'embrasser.

Le mercredi, il irait de nouveau prendre sa leçon de violoncelle. C'était la dernière avant Noël, et donc la dernière chance qu'il eût de savoir quelque chose, du moins pour cette année. C'était le jour du catéchisme, aussi, car c'est à Pâques que je dois faire ma première communion. Le pasteur était un petit homme rubicond, et si le livre employé était plutôt ennuyeux, en revanche, toutes sortes de questions se posaient, qui menaient parfois à des problèmes intéressants. Il faut dire que notre époque n'est pas facile, il y a tout le temps des guerres et des révolutions. Hier, c'était la guerre d'Abyssinie, et aujourd'hui, voilà que les Espagnols se massacrèrent entre eux. Le général Franco avait dé-

cidé de s'emparer du pouvoir. Il était venu du Maroc avec son armée et cherchait à marcher sur Madrid pour renverser le gouvernement. Les gens étaient bien ennuyés, parce que d'un côté, ils n'aimaient pas les gauches et auraient été tout contents de voir le régime républicain renversé. Mais en même temps, Franco avait tendance à persécuter les protestants, étant du côté de l'Eglise catholique, si bien qu'une fois de plus, on ne savait pas qu'espérer. «La guerre civile est cent fois pire qu'une guerre ordinaire, disait le père de Frédéric, parce que les haines y sont inexpiables». Mais le pasteur voulait, comme il disait, élever le débat, parce que dans la Bible il est écrit qu'il ne faut pas tuer, mais en même temps, on est bien obligé de défendre sa patrie. Alors il parlait de guerre défensive (car grâce à Dieu, la Suisse n'en connaît pas d'autre), où le devoir est d'obéir, puisque refuser de se battre, ce serait laisser tuer ceux qu'on aime.

— On n'a pas le choix, expliquait le pasteur, et c'est parce que l'homme est né dans le péché.

Mais Frédéric pensait dès lors à Francine. Moi aussi, j'irais, s'il fallait la défendre. Seulement le pays est tout petit, et avec les moyens modernes, il paraît que même les femmes et les enfants seront tués. D'autre part, les animaux eux aussi souffrent et périssent. Sont-ils nés dans le péché? Malgré tout, Dieu aurait bien pu faire des distinctions. Il est vrai que moi, au moins, j'ai mérité d'être puni, parce que je suis impur. Mais pas Francine: elle est parfaite!

(A suivre.)

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

Un comité d'action neuchâtelois Pro Israël fondé à La Chaux-de-Fonds

A l'appel lancé par le Comité d'action suisse Pro Israël, un comité d'action neuchâtelois a été immédiatement formé, sous l'égide de la section cantonale de l'Association Suisse-Israël, que préside Pierre Aubert, de La Chaux-de-Fonds, laquelle avait de son côté organisé, le 31 mai, une manifestation et voté une résolution demandant instamment, comme préliminaire à toute action pour maintenir la paix le rétablissement de la liberté de navigation dans le golfe d'Akaba. Elle constatait en même temps que, le canal de Suez étant fermé depuis plus de dix ans, au mépris des conventions garantissant le libre parcours dans les détroits ou canaux, à Israël, l'interdiction de la seule voie d'accès à l'Orient et à l'Afrique, le détroit de Tiran, était le type même du « casus belli ».

Dans l'esprit des dirigeants de Pro Israël, il s'agit d'aider les œuvres humanitaires israélienne à répondre aux immenses besoins de ce petit peuple, et d'agir sur le plan national et international pour qu'enfin une paix juste et durable et l'assurance de son indépendance lui soient accordées. Le Comité neuchâtelois se propose d'appliquer les mesures prises sur le plan national, à savoir de recommander la collecte de fonds, celle de plasma sanguin confiée à la Croix-Rouge et aux centres de transfusion sanguine, de médicaments et d'instrument médi-

PETITE HISTOIRE D'UNE FÊTE : VINGT MANIFESTATIONS EN 35 ANS.

— En 1930, La Chaux-de-Fonds, Métropole de l'Horlogerie, était plongée, comme toute la Suisse, comme toute l'horlogerie, dans la pire et la plus longue crise économique que le monde ait connue. Mais La Chaux-de-Fonds et Le Locle, voués depuis plus de deux siècles à une industrie exportant 97% de sa production, étaient seuls frappés jusque dans leur existence même. Elles y perdirent plus de douze mille habitants, qu'elles ont reconquis et dépassés depuis 1965. Rien qu'à La Chaux-de-Fonds, il y avait près de 4500 chômeurs, les caisses communales étaient vides et la dette montait en flèche.

C'est en 1930 précisément, dans un sursaut d'énergie, que l'Association de développement ADC fut fondée. Elle joua un grand rôle dans la prise de nombreuses mesures de défense et d'illustration de la Métropole de l'Horlogerie. Elle organisa, en particulier, les deux premiers salons d'horlogerie de Suisse, en 1932 et en 1934, qui ne devaient, hélas! pas connaître d'autres éditions, avalés qu'ils furent par la Foire d'horlogerie de Bâle et Montres et Bijoux de Genève. Mais, en outre, elle créa la première des braderies suisses, en 1932. Un vieux Chaux-de-Fonnier, Léon Lévy, avait assisté à l'une de ces kermesses commerciales en Belgique et lança l'idée d'une braderie chaux-de-fonnière, que réalisèrent les Julien Dubois, président de l'ADC, Nono Gerber, rédacteur, Paul Grifond, seul survivant des « trois grands », et une nuée de collaborateurs, dont les Paul Macquat, Albert Haller, et, maintenant, André Schwarz, ont continué l'œuvre.

Dès 1959, elle s'appela Fête de la montre et Braderie chaux-de-fonnière, illustrant un quart de millénaire d'exportations horlogères depuis la grande ambassade de Pierre Jaquet-Droz à la Cour d'Espagne, puis Cadrans et aiguilles, Visage de la montre, etc. Depuis les temps héroïques de 1932, la fête a évidemment bien changé. Son cortège est devenu réellement folklorique et corso fleuri, les joies annexes ont évolué, et il est indispensable qu'elle devienne de plus en plus, sur le plan du folklore, la carte de visite élégante, originale et joyeuse d'une cité qui, au temps où elle était frappée quasi à mort, a voulu vaincre la malice des événements et qui doit montrer, dans la prospérité, qu'elle fait toujours rire, danser, boire et chanter.

CARNET DU JOUR

Cinéma

PALACE: 15.00 et 20.30 «Onibaba».
RITZ: 20.30, «Les Inséparables».
SCALA: 20.30, «L'Homme de Kansas-City».
EDEN: 20.30, «Celui qui doit mourir».
CORSO: 20.30, «Ringo, l'Homme au Pistolet d'Or».
PLAZA: 20.30, «L'Alliée sanglante».

Pharmacie d'office

Pharmacie Henry avenue Léopold-Robert 68.
Dès 22.00 le No 11 renseigne.

caux. Enfin, il appelle le peuple neuchâtelois, en accord avec l'immense mouvement de solidarité qui s'est spontanément manifesté dans toute la Suisse avant et après le déclenchement des hostilités, à participer avec conviction et générosité à la Journée nationale d'entraide à Pro Israël qui aura lieu le jeudi 15 juin.

Des manifestations publiques auront sans doute lieu ce jour-là, mais d'ores et déjà, le comité demande aux magasins de pavaiser aux couleurs israéliennes et suisses, de décorer leurs vitrines d'objets ou de produits représentant Israël. Il estime que c'est là la meilleure manière de participer à la défense des petits peuples et de manifester leur solidarité, d'agir pour la paix et la démocratie, surtout en cette époque où se manifeste la toute-puissance des « super-grands ».

CHRONIQUE DE NEUCHÂTEL

L'activité socialiste à Neuchâtel: SOUCIS LOCAUX

II*

Le règlement du Conseil général précise que le poste du budget (par analogie, cela s'applique naturellement aux crédits extraordinaires) représentent des affectations liées (on ne peut donc ni engager d'autres dépenses avec de l'argent non dépensé pour un objet déterminé, ni, à plus forte raison, dépenser de l'argent supplémentaire sans crédit exprès). Or, en cours de route, il s'est avéré que l'imprimante prévue initialement (c'est l'appareil qui imprime, à la sortie du calculateur, les documents chiffrés) était de trop faible débit: Qu'à cela ne tienne! On passe commande pour le modèle supérieur, qui coûte près de cinquante mille francs plus cher. Et l'on se contente de signaler l'opération dans le rapport de gestion.

Ce à quoi nous en voulons, ce n'est pas à la décision prise. Elle est en soi raisonnable. C'est à la procédure. Elle revient à court-circuiter le législatif, et à lui ôter la maîtrise des crédits. L'exemple est éclairant. Il est identique à ce qui s'est passé pour l'épuration. Dans les deux cas, il s'agit d'une décision de technicien, prise dans le meilleur esprit du monde, mais uniquement en fonction de considérations techniques. Le législatif sera placé devant le fait accompli. Il ratifiera. Pour nous, cette procédure implique un grave danger. Déjà il est difficile de contrôler le travail exécutif, tant sur le plan communal que sur le plan cantonal. Mais ce contrôle perd toute substance si les « managers » de l'administration agissent comme s'ils étaient seuls maîtres et seuls compétents. Même dans une entreprise, cette façon de faire se

BEVAIX : Cantonnier blessé. — Samedi, vers 17 h. 15, sur la route menant de Bevaix au Plan-Jacot, M. W. M., des Métairies-sur-Boudry, circulait en voiture. Dans un tournant, il perdit la maîtrise de son véhicule qui termina sa course dans une rigole. Son passager, M. Gilbert Sunier, 21 ans, cantonnier aux Métairies, souffre d'une fracture du crâne et d'une fracture d'un maxillaire.

LE BÉTAIL CLANDESTIN SERA ABATTU. — La « Feuille officielle » de samedi publie un arrêté concernant l'introduction illégale dans le canton de Neuchâtel de bétail bovin étranger. Sur proposition du conseiller d'Etat, chef du Département de l'Agriculture, M. Barrelet, le Conseil d'Etat a pris l'arrêté suivant :

« Les animaux de l'espèce bovine introduits illégalement dans les étables du canton et qui n'ont pas pu être refoulés ou abattus à la frontière seront immédiatement abattus, sans aucune indemnité.

» Le vétérinaire cantonal est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui entre immédiatement en vigueur. »

LES VERRIÈRES : Menaces de mort. — Le capitaine des gardes-frontière, M. J. von Kaenel a reçu dernièrement des menaces de mort qui semblent être en rapport avec ses fonctions. Ces menaces sont-elles en rapport avec les plasticages qui ont eu lieu dans le canton de Vaud ?

FEU DE CHEMINÉE. — Les premiers secours sont intervenus avec le tank à poudre, samedi, pour éteindre un feu de cheminée, rue Numa-Droz 133.

ACCIDENTS. — Trois accidents se sont produits en ville ce week-end : Samedi matin, un automobiliste français, M. E. F., de Montbéliard, est entré en collision, à l'intersection des rues du Sentier et du Puits, avec un automobiliste des Brenets, M. C. B. Le conducteur français se plaint de douleurs à l'épaule. M. B., sa femme et sa sœur ont été hospitalisés pour contrôle. A midi, au Casino, une voiture s'arrêta au dernier moment au feu rouge ; une autre la heurta par derrière ; dégâts. D'autre part, devant l'Hôtel de Paris, une triple collision s'est produite, qui n'a fait, elle aussi, que des dégâts matériels.

ÉTAT CIVIL

Mariages

Zwahlen Urs, tourneur sur boîtes, et Isegger Antonette-Johanna.
Bösiger Jean-Michel, enseignant-décorateur, et Baume Sylvette-Colombe.
Leuba Eric-André, spécialiste en instruments, et Perrin Danièle-Henriette-Camille.

LE LOCLE: la fête des promotions

Le Comité des Sociétés locales s'est occupé de la fête qu'il organisera à la rue du Pont, à l'occasion des Promotions ou Fête de la jeunesse.

M. W. Huguenin fils, président, nous a aimablement renseigné sur ce qui allait se passer le vendredi soir 30 juin et le samedi 1^{er} juillet, avec l'appui de la commune.

Cette fête populaire au centre de la ville comportera une soirée d'ambiance, le vendredi, avec des jeux et des attractions. Elle continuera le samedi après les cérémonies au temple et dans les salles habituelles.

Le programme annonce la participation de l'orchestre Shamrock de La Chaux-de-Fonds, de la Milliquette, du fantaisiste Jacques Marjo avec ses bonnes histoires, de deux clowns, tout cela assaisonné par Sadi Lecoulter et René Geyger qui animeront les spectacles.

On dansera sur le podium de la rue du Pont.

Il y aura de la joie jusqu'à 23 h. Pour éviter les désagréables ennuis

causés par l'usage de pistolets à eau et à bouchons, ceux-ci seront interdits et la police sévira. (Réd. : Ne faudrait-il pas en interdire la vente ?)

M. Huguenin saisit l'occasion pour remercier le premier lieutenant Zürcher, chef de la Police locale jusqu'à la fin du mois, pour les services rendus et souhaila que son successeur, le lieutenant Brosey, trouve beaucoup de satisfaction dans ses nouvelles fonctions. R. P.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Patti Elvira, fille de Pietro-Natale-Giancarlo, décalqueur, et de Carmela née Giordano.
Girardot Michèle-Denise-Danièle, fille de Maxime-Denis-Jean et de Francine-Denise née Huguenin-Bergenat.

LES PETITS-PONTS : Deux blessés dans une collision. — M. G. Perrin, du Locle, et sa femme, ont dû être hospitalisés, souffrant de blessures internes, après que leur voiture fut entrée en collision aux Petits-Ponts, avec une autre auto. Le choc avait projeté le véhicule loclois contre une maison.

CHRONIQUE JURASSIENNE

BOILLAT : DEMANDE D'EXTRADITION. — Le Département fédéral de justice et police communique :

Dans la nuit du 18 au 19 février, Marcel Boillat était parvenu à s'échapper de la colonie pénitentiaire de Crête-Longue, alors qu'il purgeait la peine de huit ans de réclusion qui lui avait été infligée par la Cour pénale fédérale, le 18 mars 1966, notamment du chef d'incendies volontaires et d'attentats à l'explosif. Les recherches entreprises sur une vaste échelle pour retrouver la trace du fugitif ont mis à contribution des policiers de plusieurs corps cantonaux, en particulier la police bernoise ainsi que la police fédérale. Grâce à de multiples démarches, la police est parvenue à déterminer que Boillat s'était enfui en Espagne et qu'il séjournait probablement à Madrid.

L'autorité fédérale compétente a aussitôt adressé une demande d'arrestation provisoire en vue d'extradition aux autorités espagnoles. La police espagnole vient d'annoncer que Marcel Boillat a été incarcéré à Madrid le 9 juin. Conformément au traité hispano-suisse, une demande d'extradition sera acheminée dans les formes usuelles.

PORRENTROY : — Violent heurt. — Samedi après midi, deux voitures sont entrées en collision sur la route Porrentruy—Alle. Trois personnes ont été blessées: M. F. Schluchter, 32 ans, employé à Dampheux souffre de fractures aux jambes et d'une forte commotion, M. A. Pressaco, 30 ans, qui a les deux jambes fracturées, M^{me} Victorine Pressaco, 27 ans, femme du second, qui a une hanche luxée.

SAINT-IMIER : Les causes de l'incendie. — La police cantonale bernoise a pu établir avec certitude les causes de l'incendie qui a partiellement détruit les maisons Merkt et Tanner, sises à la rue du Temple: au 1^{er} étage de l'atelier d'ébénisterie se trouvait un local de ponçage, et c'est là que le feu s'est déclaré, des étincelles ayant été aspirées dans un caisson en bois où tombait la poussière.

A LA COMMISSION DES VINGT-QUATRE. — Le Parti PAB du Jura vient de désigner son représentant au sein de la Commission des vingt-quatre chargée d'élaborer un rapport sur le problème jurassien à l'intention du Conseil exécutif. Ce parti sera représenté par M^e A. Imer, avocat à La Neuveville.

Le Parti conservateur jurassien a également désigné ses deux représentants, qui seront M^e G. Boinay, président de tribunal à Porrentruy, et M^e A. Cattin, avocat-notaire à Saignelégier. (w)

MOUTIER : Fête romande des musiques ouvrières. — La 14^e Fête romande des musiques ouvrières a débuté samedi à Moutier. En avant-première, vendredi soir, le public était convié à une représentation dans une vaste halle-cantine. Samedi, c'est l'harmonie La Lyre, de Genève, et Les Verglutiers, de Bienne, qui animèrent la soirée. Dimanche ont eu lieu les différents concours, suivis, à 14 h. 15, d'un cortège et d'une marche d'ensemble. Le rapport du jury et la clôture officielle ont suivi. Nous y reviendrons. (w)

MOUTIER : Association de patoisants. — A Moutier, vient de se constituer une association des patoisants qui sera présidée par M. Robert Messerli. Par des représentations théâtrales ou des concerts vocaux, cette nouvelle amicale s'efforcera de remettre en valeur l'idiome populaire dans une région où ce langage est de moins en moins usité. (w)

MONTALCHEZ : Perte de maîtrise. — Dimanche vers 1 h., une fourgonnette a heurté un arbre en bordure de la route près de Montalchez. Un passager, M. R. Richard, greffier à Boudry, a eu une jambe fracturée.

BIENNE : Assises du protestantisme suisse. — A Bienne s'est ouverte, dimanche soir, l'assemblée des délégués de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse. Les délibérations prendront fin mardi soir.

...et maintenant une...



Avec et sans filtre: Fr.1.-

AU GRAND CONSEIL GENEVOIS

C'est à une séance de routine que les députés étaient convoqués vendredi en fin d'après-midi. L'un des projets importants à l'ordre du jour, le rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi modifiant la loi sur l'administration des communes, reporté à une séance ultérieure, rien ne laissait supposer les positions politiques très nettes qui allaient se dessiner, tout d'abord à l'occasion de l'élection de membres de la Commission consultative de l'aéroport de Genève-Cointrin et ensuite lors de l'examen du projet de loi autorisant la commune de Lancy à emprunter deux millions et demi de francs à la Caisse d'Epargne.

La séance commença par la prestation de serment de deux nouveaux députés, en particulier de Samuel Clauder (soc.) qui remplacera notre ami Adalbert Bujard que la maladie a obligé à renoncer à son mandat. Au moment où Samuel Clauder prend la relève et où nous nous félicitons de la collaboration efficace qu'il ne manquera pas d'apporter à la fraction socialiste, nous ne voulons pas manquer l'occasion de dire ici une fois encore combien le groupe socialiste regrette le départ d'Adalbert Bujard qui s'est longtemps dévoué au service du socialisme.

Après avoir adopté en présence de Willy Donzé, conseiller d'Etat, deux projets de loi relatifs l'un à une subvention à une maison pour enfants dont Emma Kammacher était rapporteur, et l'autre à la rénovation du pavillon Louis XVI de l'Hôpital Beau-Séjour, le Grand Conseil a renvoyé à une commission un projet proposé de réduire la durée du séjour dans le canton de Genève exigée des étrangers candidats à la naturalisation genevoise qui ont séjourné dans d'autres cantons suisses et de stipuler que l'at-

tribution de la bourgeoisie d'honneur n'entraîne pas l'acquisition du droit de cité genevois afin d'éviter les difficultés qui pouvaient résulter pour les personnes auxquelles il était attribué, de l'acquisition de ce droit de cité.

Dans le but de construire des logements HLM, la commune de Meyrin désire emprunter 3 700 000 fr. à la Caisse de prévoyance du personnel du CERN. Le Grand Conseil l'y a autorisée sans discussion.

C'est lors de l'examen du projet de loi autorisant la commune de Lancy à emprunter 2 500 000 fr. pour financer la construction des groupes scolaires de la Caroline et des Palettes, des postes de commandement de la protection civile, ainsi que pour acheter la propriété de la Fondation officielle de l'enfance et aménager le centre sportif de Marignac-Roch que la droite lança une attaque pleine de démagogie préélectorale. En effet, dans quelques jours aura lieu à Lancy le deuxième tour des élections au Conseil administratif. Un seul siège reste à pourvoir et la droite libérale-radical-Vigilante-Entente communale tente le maximum pour barrer la réélection d'Henry Rosselet, conseiller administratif socialiste.

C'est un député de Vigilance, groupe qui soutient l'Entente communale hors parti associée à l'extrême-droite, qui déclara s'étonner des millions que la commune de Lancy allait dépenser pour la construction de la piscine prévue dans le complexe sportif et qui demanda le renvoi à la commission. Ce pas fut ensuite facile à emboîter par un député libéral et un député radical qui dénoncèrent à leur tour la folie des grandeurs de la commune de Lancy. Ces attaques s'expliquent par la présence à Lancy d'un candidat de l'Entente communale hors parti, d'un autre du parti radical et enfin

d'un candidat libéral qui, sur le plan communal tentent, sans se soucier des besoins de la collectivité lancéenne de gagner des voix par la facile démagogie des économistes. Henry Rosselet, intervint alors dans le débat pour remettre toute chose à sa place et préciser que la commune de Lancy avait, avant d'envisager la construction d'une piscine exécuté l'ensemble de son programme des grands travaux et en particulier l'équipement scolaire et routier. Le Grand Conseil refusa toutefois la discussion immédiate et transmit l'examen de ce projet de loi à une commission.

Après avoir pris acte d'un rapport de la Commission des pétitions sur la circulation dans le secteur du pont Butin, rapport rédigé par Jean-Pierre Bossy (soc.) le Grand Conseil adopta une modification de la loi d'application du Code civil relative au régime matrimonial des époux qui ont eu leur premier domicile à l'étranger.

L'élection de membres de la Commission consultative de l'aéroport de Genève-Cointrin obligea à deux tours de scrutin. Au premier tour furent élus les candidats de la droite ainsi qu'André Chambettaz, conseiller municipal socialiste de Meyrin qui remplace Louis Piguet qui avait demandé à être remplacé dans cette commission où il a rendu de nombreux et appréciés services.

Ce qu'il est intéressant de noter, c'est que le candidat socialiste n'obtint à part les voix de la gauche, que quelques voix à droite et qu'au second tour la droite vota comme un seul homme pour le candidat vigilant contre le candidat communiste. L'extrême-droite représentée par les vigilants ne fait ainsi plus peur aux partis de la majorité radicale, chrétienne-sociale et libérale qui la soutiennent maintenant sans opposition.

PIERRE WYSS-CHODAT.

La Tour-de-Peilz: L'activité de la section

Une section ne vit pas que d'activités intellectuelles. Aussi, la section de La Tour-de-Peilz, après avoir consacré une soirée à organiser ses groupes d'études, se retrouvait à la fin du mois d'avril pour sa traditionnelle soirée familiale. Ce genre de réunion, dont la dernière édition fut une réussite, est nécessaire, en cela qu'elle lie plus intimement les membres. Le socialisme, c'est tout un style de vie. On peut déplorer toutefois que la participation y soit toujours notablement plus élevée qu'aux assemblées ordinaires. C'est quand même à l'occasion de ces dernières que se fait le travail politique.

Cette dernière remarque s'applique parfaitement aux deux dernières assemblées de section, qui avaient pour invités P. Aguet, président de la Jeunesse socialiste vaudoise, et Jean Riessen, secrétaire du Parti socialiste suisse.

Pierre Aguet avait la mission de présenter, à fin mai, l'organisation de jeunesse de notre parti. Après en avoir rappelé l'histoire et expliqué les structures il a indiqué quelles étaient les principales méthodes utilisées par

la jeunesse pour se faire entendre à l'extérieur: caravanes publicitaires, forum, journal «Jeunesse socialiste», expositions, etc.

La jeunesse dans le parti a un double but. Elle veut intégrer les jeunes dans le parti en leur permettant d'avoir une activité commune, une certaine efficacité. Elle veut aussi les différencier à l'intérieur du parti, leur donner l'occasion de se former politiquement, d'apprendre à s'exprimer loin de l'emprise souvent contraignante des militants plus âgés.

La discussion qui suivit, en permettant de dissiper certains malentendus concernant l'activité parfois jugée trop turbulente de la jeunesse, montra combien l'exposé de Pierre Aguet était nécessaire.

L'assemblée du début de juin était consacrée au programme d'action du PSS pour les élections fédérales de l'automne prochain. C'est Jean Riessen qui a excellemment présenté ce programme, sa naissance et ses buts. Notre journal en a déjà parlé et le diffusera encore d'ici l'automne.

DANIEL SCHMUTZ.

ÉCHOS DE MORGES

Résumé de la séance du Conseil communal

Ouverte par le président Monney (l.c.-s.), la séance de juin du Conseil communal a commencé par trois communications de la Municipalité.

Le municipal Bovard (E) nous donne lecture des dites communications.

1. Retrait du préavis demandant un crédit de 180 000 fr. pour la construction de la station de relèvement des eaux usées à la Blancherie.

Le municipal Beck (soc.) a lancé à l'époque ce préavis mais toutes les études ne sont pas concrétisées. Il est dommage que le municipal socialiste que cet objet soit encore remis à plus tard. Son intention était de faire activer ce problème d'épuration.

2. Réponse à la motion Voruz (soc.) et consorts (aide complémentaire communale AVS). Bien que ce rapport soit bien établi, il ne nous donne pas entièrement satisfaction. Le socialiste Voruz intervient dans ce sens, car la Municipalité nous fait savoir que l'Union vaudoise des communes étudie en commun à ce problème.

Condamnant la longueur que cette association met pour l'étude d'une affaire, surtout quand l'UVC est composée en grande majorité par des gens de la droite, nous pourrions dire adieu à cette aide. Pour cette raison, E. Voruz, appuyé par le groupe socialiste, demande à la Municipalité qu'une aide provisoire soit faite jusqu'au rapport définitif et que celui-ci soit remis au 30 septembre au plus tard.

Plusieurs communes ont une aide communale AVS, pourquoi Morges n'en fait-il pas autant? Nos personnes âgées en ont tout autant besoin qu'ailleurs. Le municipal Matile (E), donne certaines assurances: L'effet rétroactif, dès le 1^{er} janvier 1967, sera maintenu. E. Voruz remercie le municipal en admettant sa réponse si cet effet rétroactif est bien maintenu. Le municipal Bovard (E) reprend la parole en disant que le rapport ne signifie pas qu'une commission sera formée... M. Muller (soc.), réagit en disant qu'il ne peut admettre la réponse de M. Bovard. Il demande que, le 30 septembre au plus tard, une commission soit faite. Ce sera le cas!

RÉPONSE A LA MOTION GOLAY CONTRE LA POSE DE PARCOMÈTRES

La pose des parcomètres eux-mêmes n'est pas utopique, mais ce sont certains principes que la Municipalité emploie qui sont discutables. Lors de mon précédent compte rendu, je disais déjà que le «gaullisme» s'infiltrait

dans notre exécutif. Aujourd'hui, on le ressent davantage encore. M. Golay (lib.) répond à la communication de la Municipalité en déplorant l'attitude de cette dernière, que je viens de dénoncer. Qui vivra verra...

RAPPORTS DE COMMISSIONS

Le conseil prend, en général, acte des conclusions des rapports lus devant lui, soit:

a) crédit de 1 122 000 fr. pour l'achat de trois parcelles au lieu dit «La Venandaz»;

b) crédit de 83 000 fr. pour payer, en trois ans, la part de la commune aux frais des études d'aménagement régional;

c) crédit de 15 000 fr. pour payer les frais d'expertise en vue de la construction de la station d'épuration des eaux usées, de l'usine d'incinération des ordures et d'une éventuelle piscine chauffée au lieu dit «Bief»;

d) demande d'un crédit de 70 000 fr. pour le maintien du passage à piétons sous le pont CFF des Pâquis. Là, les CFF ont construit un nouveau pont afin de permettre l'élargissement de l'avenue des Pâquis, voie d'accès à l'autoroute.

70 000 fr. pour un tunnel qui existe déjà, n'est-ce pas un peu élevé?

M. Raymond (rad.), appuyé par plusieurs conseillers, s'oppose à cette dépense: le danger serait moindre si les piétons utilisaient le trottoir déjà construit.

e) crédit de 20 000 fr. pour la construction d'une nouvelle pataugeoire à la piscine. Vu le manque de certaines informations, le conseil refuse ce crédit;

f) règlement de distribution du gaz, accepté;

g) crédit de 65 000 fr. pour des installations de sécurité au passage à niveau de Prellionnaz, accepté;

h) extension du droit de superficie pour le Tennis-Club, acceptée;

i) motion J.-L. Gachet (E) demandant que la Municipalité informe, à des périodes déterminées. La prise en considération est acceptée.

ERIC VORUZ.

IMMEUBLE FÉDÉRAL. — Par un message publié vendredi, le Conseil fédéral invite le Parlement à voter un crédit de 1 700 000 francs pour l'achat d'un terrain de 9689 mètres carrés au chemin des Coudriers, à Genève. On y construira neuf maisons de sept à neuf étages, comprenant quelque 150 appartements pour le personnel fédéral (postiers, douaniers, employés de Radio-Suisse).

Où vas-tu, Suisse chérie?

Pour le moment, la très grosse majorité des citoyens de notre petit pays ne se pose pas cette question, du moins si l'on prend à témoin le nombre d'entre eux qui participent aux diverses consultations populaires de ces dernières années.

De ceux qui se la posent, la plupart estiment que la route choisie par nos autorités politiques et économiques doit être la bonne puisque les résultats semblent apparemment heureux.

En effet, les chiffres de l'exportation atteignent des sommets vertigineux, de même que l'allure des dividendes bancaires que la rente foncière s'efforce de suivre avec succès. Un million d'esclaves modernes sont à notre service pour faire le sale travail, comme le sont les Noirs et les Portoricains aux USA, tandis que 800 000 postes de TV agrémentent les silences conjugaux et qu'un parc d'autos, à raison d'une voiture pour 5 habitants, contribue à entretenir un corps médical surmené. Que demande donc le peuple?

Eh bien! le peuple demande évidemment encore plus de bien-être, de sécurité et de confort, et c'est absolument dans la logique des choses, davantage encore quand ce désir provient de personnes qui n'ont pas eu — et c'est la majorité — le privilège d'avoir été gavées des biens de ce monde et n'ont souvent que le plus strict nécessaire.

Loin de nous l'idée de vouloir jouer au rabat-joie, mais, avec une minorité d'inquiets, nous nous demandons si nous ne dansons pas sur un volcan et si nous ne mangeons pas notre pain blanc d'un seul coup.

Voyons nos sujets de méditation: le standing de notre peuple est constitué par le succès de nos exportations industrielles qui ne peuvent se développer qu'à condition de trouver des clients auxquels le prix et la qualité de nos produits conviennent.

Or justement l'industrie d'exportation rencontre les premières difficultés sérieuses. Elles tiennent au fait que, par suite de la hausse du coût de la vie, nos prix sont contestés, tandis que nous n'avons plus le monopole de la qualité, bon nombre de nos concurrents étrangers ayant sacrifié davantage à la recherche que notre pays qui regorge pourtant de paix sociale et d'argent.

A la pointe du progrès industriel pendant un siècle et demi, nous voyons les techniques avancées nous échapper avant même d'être sérieusement embrassées.

L'avenir de l'électronique, qui présente la forme rêvée d'industrie pour notre pays, est gravement compromis.

Brown-Boveri vient récemment de

sonner ouvertement le glas de l'industrie nucléaire suisse et l'effort financier effectué dans cette direction est réduit à néant.

L'industrie spatiale, troisième larçon des techniques nouvelles, n'est pas mieux placée dans l'éventail de nos réelles possibilités.

C'est dire que nous avons perdu le contact avec le wagon de tête du progrès industriel et que, même pour les produits traditionnels, la loi des grands marchés implique une refonte de notre infrastructure industrielle, avec tout le processus de concentration qui en découle et qui ne manquera pas de poser, demain, de redoutables problèmes de reclassement et de recyclage de la main-d'œuvre.

Comme, d'une part, rester en dehors des grandes unités économiques, qu'elles s'appellent Marché commun, AELE ou une mixture des deux, équivalait pour notre pays à l'asphyxie économique mais que, d'autre part, l'entrée dans ce complexe implique, sur le plan politique, une aliénation partielle de notre indépendance et de notre neutralité et, sur le plan social, une totale liberté de circulation de la main-d'œuvre à laquelle notre pays est mal préparé... on voit qu'il y a

matière à réflexion, c'est le moins que l'on puisse dire.

Reste le retour à la terre en réactualisant l'expression «Le Suisse trait sa vache et vit en paix»; mais, au prix où nous produisons le beurre, qui va donc nous l'acheter?

En scrutant l'avenir économique de notre pays, il n'y a donc pas de doute qu'un certain nombre de difficultés majeures s'annoncent et que nous nous devons de signaler, ne serait-ce que parce qu'un danger que l'on connaît et auquel on s'appête à faire face a déjà perdu une partie de sa nocivité.

Encore faut-il que, dans l'esprit des syndicalistes auxquels nous nous adressons et auxquels nous faisons plus confiance pour vaincre le péril à venir qu'aux fils à papa plus ou moins dégénérés, faire face ne veut pas dire payer ses cotisations syndicales et envoyer les autres au charbon. Car il faudra tous y aller, au charbon, et pour commencer aller voter OUI le 1^{er} juillet prochain pour créer les possibilités d'un premier aménagement rationnel du territoire dont dépend aussi bien la santé des hommes que celle de notre économie de demain.

E. Suter.

(«Syndicats libres».)

Meilleur marché, un tapis

König en vaut deux

Deux magasins à votre service

Bas du Petit-Chêne

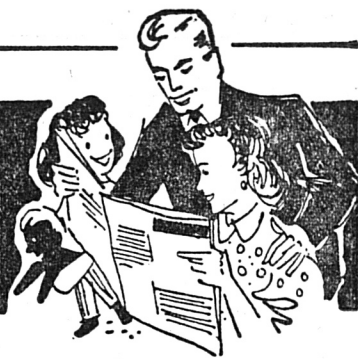
Place Saint-Laurent 22

LAUSANNE

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



Copyright KFS opera mundi



LE TRAVAIL DE LA FEMME DANS L'INDUSTRIE

DES MÉTAUX

Pour une égalité de rémunération

La Commission FIOM pour la femme au travail, réunie à Munich, s'est à nouveau penchée sur le problème de l'égalité de rémunération entre hommes et femmes dans l'industrie des métaux.

La commission, après avoir pris acte des progrès accomplis et des efforts déployés par les fédérations nationales en vue de nouveaux résultats dans l'application du principe de la parité des salaires, constate :

- qu'en dépit de ces efforts la plupart des pays sont loin d'avoir trouvé une solution à ce problème ;
- que dans l'industrie les femmes se voient confier des travaux déterminés, qui se distinguent considérablement de ceux des hommes et dans lesquels les femmes atteignent un rendement particulièrement élevé ;
- que dans certains pays le travail hautement spécialisé de la femme est, aujourd'hui encore, moins bien rétribué que celui du manoeuvre masculin.

A la suite des rapports présentés par les délégations nationales, la commission constate en outre

- qu'avec la division actuelle du travail dans l'industrie et le progrès technique la force physique n'est plus le critère déterminant dans l'évaluation du travail, et
- qu'il convient, dans l'intérêt des

travailleurs et des travailleuses, d'admettre d'autres critères d'évaluation tels que habileté, dextérité, fatigue des organes sensoriels et des nerfs, monotonie, immobilité, mise à contribution de petites unités musculaires.

Se référant à la résolution du congrès 1964 de la FIOM, aux conventions N° 100 et 111 de l'OIT et à l'article 119 du Traité de la Communauté économique européenne, ainsi qu'à l'interprétation qui lui a été donnée par le Conseil des ministres en 1961, la Commission FIOM pour la femme au travail invite le Comité exécutif de la FIOM à recommander aux fédérations affiliées :

1. De procéder à des investigations sur le niveau des salaires féminins dans les entreprises, de réunir des exemples d'activité et d'étudier les différentes formes d'efforts exigés ;
2. De procéder à une vaste information : a) sur la condition de la femme dans la société industrielle ; b) sur le travail de la femme dans l'industrie et son importance pour l'économie nationale ; c) sur la nécessité d'une meilleure instruction et d'une meilleure formation professionnelle des jeunes filles et des femmes, et sur la nécessité de les encourager à apprendre des métiers techniques.

L'alcoolisme chez la femme

Tant que les mœurs et les habitudes sociales interdisaient au sexe féminin de fréquenter les établissements publics ou de consommer de l'alcool, à part le verre de vin au repas, la femme qui recourait sciemment à l'alcool y était amenée le plus souvent par un déséquilibre foncier, par réaction compensatrice à une frustration ou un conflit affectif, parfois aussi à la suite d'un événement traumatisant comme la mort du mari ou d'un enfant, ou pour surmonter des troubles en rapport avec la ménopause, etc.

Il va cependant de soi que des circonstances extérieures ont de tout temps été à l'origine de certaines formes d'alcoolisme chez la femme, comme chez les prostituées, les entraînées, par exemple, ou dans des professions en rapport avec la vente du vin et l'usage de l'alcool, telles que sommelières ou cuisinières.

PAS D'ALCOOLISME FÉMININ DANS LA ROME ANTIQUE

Selon Valère Maxime, sous la République romaine, des coutumes sévères interdisaient aux femmes et aux jeunes filles de boire du vin, exemple d'autant plus frappant qu'il concernait un peuple où la virginité était en honneur, mais qui révérait l'épouse et la mère.

L'alcoolisme dégrade plus rapidement et plus profondément la femme dans ses attributs maternels et féminins que l'homme dans son rôle de mari ou de père. Aussi la société, si tolérante à l'égard de l'alcoolisme chez l'homme, a-t-elle été chez nous très longtemps sévère pour la femme alcoolique. Celle-ci se trouvait contrainte de cacher presque instinctivement sa faiblesse.

« Le pouvoir de dissimulation des femmes atteint parfois un degré stupéfiant, remarquait Maurice Roch, éminent clinicien genevois ; j'en ai vu maintes fois, échevelées, couperosées, tremblantes, cirrhotiques, empestant le vin, affirmer qu'elles se contentaient de petits potages et de café au lait. »

Les changements sociaux et économiques survenus à la suite de la seconde guerre mondiale, avec l'accès de plus en plus marqué du sexe féminin à des professions autrefois uniquement exercées par l'homme ont eu comme conséquence que la femme est tentée toujours davantage d'imiter l'homme en quantité de domaines. Les industries de l'alcool s'en sont d'ailleurs vite aperçues.

En 1949, les brasseurs constatant que « la femme suisse boit peu de bière » se mirent à lancer des campagnes publicitaires pour convaincre les femmes que l'usage de la bière s'accordait avec les exigences de la féminité. Les fabricants d'apéritifs, de liqueurs, d'eaux-de-vie gagnent également le public féminin en mêlant adroitement à l'image de l'alcool des idées d'élégance et de raffinement. L'introduction de l'alcool au sein de la famille grâce au bar d'appartement, à la cave soignée, aux livraisons à

domicile, à l'achat discret dans les magasins libre-service, etc., facilite à la femme la consommation sous toutes ses formes.

Ayant des boissons alcooliques toujours à la portée de la main, la femme peut en user à son gré pour surmonter des moments d'insatisfaction, de solitude, de tristesse, s'y habituant progressivement, sans même s'en rendre compte.

Aussi l'alcoolisme féminin a-t-il tendance à devenir plus fréquent que jadis et à atteindre des femmes saines et normales au départ. L'accoutumance demeurant longtemps cachée, on ne recourra d'ordinaire que tardivement à un traitement approprié qui, pour cette raison, se révèle d'autant plus ardu, plus long, plus décevant.

Aux Etats-Unis, pour citer un pays d'avant-garde, la proportion des femmes alcooliques par rapport aux hommes souffrant du même mal était au début du XX^e siècle de un pour vingt. Elle était vers 1960 de un pour cinq.

La gravité de la plupart des cas d'alcoolisme féminin fait comprendre que le traitement soit long et difficile.

(H. S. M. Extrait du livre tout récemment paru de J. Odermatt : « L'Alcool aujourd'hui ».)

Les consommatrices sont-elles contre les paysans ?

Pas du tout et même bien au contraire, elles sont toujours heureuses d'entamer le dialogue avec les milieux de producteurs, d'organiser avec eux des séances communes (cours sur la connaissance de la viande, par exemple) et elles ont souvent constaté qu'aux deux bouts de la chaîne les intérêts étaient les mêmes : si les agriculteurs trient avec conscience, selon leur calibre, abricots ou pommes de terre, combien les consommatrices seraient heureuses de retrouver au stade de la distribution ces catégories intactes !

En ce qui concerne la politique du beurre, consommatrices et agriculteurs ont pourtant l'air de s'opposer. Cela ne tiendrait-il pas au fait que subventions, retenues, taxes et compensations faussent à tel point les données naturelles du problème que personne n'y comprend plus rien ; est-il naturel par exemple qu'une denrée augmente de prix quand il y a surproduction et que son écoulement pose déjà des problèmes difficiles ? Mais, après tout, pourquoi les consommatrices essaieraient-elles de percer ces mystères ? Peut-être-elles siéger à Berne, donner leur avis, voter ? Les ayant exclues de notre système politique, va-t-on leur faire grief de n'en pas comprendre les finesses ?

A vrai dire, les consommatrices ne font que constater les effets de la politique laitière dans leur vie quotidienne. Beurre, fromage, viande ne cessent de renchérir, à tel point que de nombreuses familles doivent en restreindre leur consommation. La preuve ? La consommation de beurre a baissé depuis novembre dernier, date de la précédente hausse de prix. S'imagine-t-on vraiment qu'une famille ouvrière gagnant moins de 1000 fr. par mois, mais riche de trois ou quatre enfants, puisse leur donner beaucoup de beurre ? Si les gens se sont précipités sur le beurre de zone, c'est sans conteste parce qu'il y a sous-consommation de beurre dans des larges milieux.

Devoir restreindre sa consommation de beurre, apprendre qu'on en produit trop en Suisse et voir son prix hausser deux fois en six mois,

c'est plus que la résignation des consommateurs n'en peut supporter.

La Fédération romande des consommatrices n'a pas recommandé de ne plus acheter de beurre pour nuire aux paysans (à la vérité, sachant que toute leur production était prise en charge, elle s'imaginait que les agriculteurs n'en seraient nullement touchés), mais pour qu'enfin les milieux officiels veuillent bien considérer que les consommateurs existent aussi, que les plus modestes d'entre eux ont tout de même le droit de pouvoir s'acheter du beurre et de la viande, donc que la politique qui consiste à hausser constamment les prix doit avoir une fin.

Une baisse de consommation aura, nous dit-on, des répercussions sur les revenus paysans ; c'est possible, mais les milieux agricoles se sont-ils jamais préoccupés des répercussions des hausses qu'ils demandaient sur le pouvoir d'achat de nombreuses familles citadines ? Y ont-ils songé lors de leurs récentes revendications ? Il est vraiment étrange qu'on en appelle toujours aux consommateurs pour soutenir les paysans et que la réciproque n'entre jamais en ligne de compte !

Le but final de notre refus d'acheter du beurre est là : qu'on cesse enfin d'oublier l'existence des consommateurs et de sous-estimer leurs difficultés. Si un véritable dialogue était ouvert, si les intérêts des consommateurs avaient autant de poids aux yeux de nos autorités que ceux des milieux agricoles, si ces derniers voulaient parfois prêter l'oreille aux plaintes des simples acheteuses, l'opération « non-achat de beurre » n'aurait jamais été lancée.

Fédération romande des consommatrices

PENSÉES

Il faut accepter le temps comme sa parenté : on ne peut choisir ni l'un ni l'autre.

L'amitié doit être comme un phare placé sur une hauteur pour guider l'ami dans les difficultés de la vie.

LA FUGUE

Nouvelle

C'était une matinée de printemps à faire douter que l'hiver, avec ses rigueurs, pût revenir un jour. Les prés se couvraient d'herbe jeune qu'émaillaient ombelles, cardamines, renoncules et marguerites. Les plates-bandes étaient devenues la résidence brève des tulipes et pivoines, tandis que petits radis roses et salades promettaient d'abondantes vitamines fraîches.

Aux abords du vieux collège austère, les thyrses pyramidaux des marronniers éclataient entre ces feuilles étranges qui font penser à des mains ouvertes. La ville rissolait au soleil et l'océan du ciel bleu s'étalait à perte de vue.

C'était l'heure bienvenue de la récréation dans la cour où les écoliers, bavardant ou jouant, s'en donnaient à cœur joie avant de se retrouver dans les traquenards de l'arithmétique revêche ou de la grammaire, cette vieille dame aux préjugés tenaces et centenaires.

Dans un angle de la cour, deux élèves, Paul et Jean, discutaient avec des airs de conspirateurs.

— Il fait vraiment trop chaud, disait Paul. Je n'ai pas envie de retourner en classe.

— D'accord ! lui répondait Jean. Si nous allions nous baigner à Colombier, puisque nous n'avons pas de piscine à La Tchaux.

— A pied, à Colombier ? Tu n'y penses pas.

— Mais si. D'abord, on aura peut-être la chance de monter sur un camion avant la Vue-des-Alpes. Alors, on y va ?

A la fin de leur conciliabule annonciateur d'évasion, ils gagnèrent subrepticement la porte de l'enceinte cependant que la gent écolière prenait le chemin des leçons coutumières.

Et les voilà partis, sans argent, sur la longue route que léchaient les langues brûlantes du soleil. Ils

étaient chaussés de sandales, vêtus de culottes courtes et de ces maillots blancs striés de rouge, à la mode en ce temps-là, et qui faisaient penser aux tenues des bagnards.

A peine parvenus aux premiers contreforts de la ville qu'il fuyaient, ils étaient en nage avant d'avoir pris le bain auquel ils aspiraient. Plantés au bord de la route, ils se mirent à faire des signes précurseurs de l'auto-stop actuel. Ce ne fut pas un camion qui s'arrêta comme ils l'espéraient, mais un side-car pétaradant. Peut-être sied-il de rappeler qu'il s'agit d'une motocyclette pourvue d'un siège arrière et flanquée d'un panier pour un troisième passager.

— Où allez-vous comme ça ? fit le conducteur, dominant ses pétarades.

— Euh !... A Colombier.

— Bon. Moi, je vais du côté de Neuchâtel. Montez, l'un dans le panier, l'autre sur le siège arrière. Ce ne fut pas mince plaisir que cette course en side-car. L'engin filait si vite que les évadés de l'école avaient l'impression de chevaucher une comète. Le vent séchait leur sueur. Les arbres s'approchaient vertigineusement et paraissaient s'enfuir derrière eux quand ils avaient passé.

A Colombier, leur conducteur bienveillant mit pied à terre, les fit descendre, puis les quitta, leur souhaitant bonne journée.

Ah ! quelles heures ineffables passèrent nos deux lascars dans le lac où les vagues douces clapotaient au vent léger. Vers midi, toutefois, un creux étrange dans l'estomac les sortit de leur béatitude.

— J'ai faim, dit Paul. Je mangerais bien n'importe quoi.

— Oui, mais sans argent il ne nous reste qu'à rentrer pour manger à la maison.

Suivant le vieil adage « Qui dort dîne ! », ils s'étendirent sur le sable pour y piquer un somme. Tandis qu'ils dormaient, les poings menaçants de gros nuages apparurent, si bien qu'ils se réveillèrent sous une pluie battante.

Ils se réfugièrent sous un arbre pour y protéger leur tenue sommaire. Peine perdue ! Les gouttes larges, dégoulinant de feuille en feuille, en firent deux pauvres diables claquant des dents sous lesquelles, d'ailleurs, ils n'avaient rien à se mettre.

C'est là-dessus qu'un gendarme à pélerine s'approcha d'eux :

— Vous ne pouvez rester là plus longtemps, leur dit-il. Venez avec moi. Le poste est à quelques pas.

Ce fut le commencement de ce qu'ils croyaient une merveilleuse aventure. Ils purent se sécher à l'aise, furent nourris d'une de ces bonnes soupes aux « grus » savoureuse à faire oublier toutes les autres délices gastronomiques.

Puis le gendarme leur dit, les ayant affublés de tuniques périmées qui leur battaient les talons :

— Maintenant, je vais vous conduire à la gare et vous mettre dans le train qui vous rendra sains et saufs chez vous.

Ce fut bientôt, hélas ! après un beau voyage en train, la fin de la merveilleuse aventure. Une raclée exemplaire leur fut administrée par les auteurs de leurs jours qu'exacerbaient les inquiétudes subies, des heures durant, et la perspective des frais que leur occasionnerait cette équipée mémorable.

Et, le lendemain, Paul et Jean, reprenant le chemin du vieux collège, pensèrent que, malgré les punitions qu'ils encourraient, la fêrude de l'école comportait, somme toute, moins de risques amers qu'une baignade à Colombier.

Carlo Jeanrenaud

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

- Le cessez-le-feu total n'est devenu effectif que samedi, avec l'arrêt des combats sur le front syrien.
- L'URSS a rompu ses relations diplomatiques avec Israël.
- Nasser, après l'annonce de sa « démission » reste en place et procède à la réorganisation de son armée. Il a réussi à provoquer un vif courant de sympathie à son égard, dans les pays arabes, par son allocution de vendredi.
- Le Conseil de sécurité s'est réuni ce matin, à 3 h. 55 (heure suisse), à la demande de la Syrie. La lettre par laquelle le représentant permanent de la Syrie aux Nations Unies a demandé la réunion du Conseil de sécurité dans la nuit de dimanche à lundi dénonce « une nouvelle pénétration militaire d'Israël dans le territoire syrien ». Ces allégations ont été démenties par Tel-Aviv.



Les troupes israélienne à Jérusalem.

Vers une revanche?

Une réorganisation de l'armée égyptienne, effectuée par Nasser, est intervenue hier, au moment où les dépêches du Caire indiquent qu'une lourde torpue a succédé, dans la capitale égyptienne, à l'excitation des derniers jours. Cependant, la radio du Caire, comme celle de Damas, parle

de faire reculer les Israéliens « pouce par pouce », alors que le cessez-le-feu est devenu effectif sur les trois fronts (Egypte, Jordanie et Syrie). La radio syrienne, quant à elle, exhorte les héros de Kuneitra, ville où se sont déroulés samedi de durs combats, « à assommer l'ennemi ».

Lourdes pertes

En Israël, on fait le bilan des pertes de l'adversaire. Les autorités parlent de plusieurs milliers d'Égyptiens tués au combat et de plus de 10 000 prisonniers. Six généraux égyptiens sont tombés entre les mains des soldats juifs. Tel-Aviv annonce 679 tués et 2562 blessés, soit des pertes quatre

fois supérieures à celle de 1956.

« Pendant la seconde guerre mondiale, j'ai vu les champs de bataille sur le front russe ; ils ne m'apparaissent pas aussi terrifiants que ces champs de bataille du Proche-Orient arides et désolés ; il y a des morts à perte de vue... », écrit l'envoyé spécial d'un journal allemand.

Les positions politiques

ISRAËL : Israël, dit-on à Tel-Aviv exigera que la négociation s'ouvre avec chaque Etat arabe séparément. « Tout est négociable » ajoute-t-on, sauf Jérusalem que les Israéliens veulent conserver intégralement, et Charm el Cheikh, position qui commande l'entrée du golfe d'Akaba et que les Israéliens veulent pouvoir contrôler.

Les Etats arabes s'approprient eux aussi à la négociation. Le président Nasser a accepté le principe d'une rencontre entre tous les leaders arabes, soit à Khartoum, capitale du Soudan, soit à Alger.

« Nous ferons de notre mieux pour ne pas perdre les fruits de notre victoire et assurer la paix et la sécurité à notre pays » par des négociations directes avec nos voisins », a déclaré A. Eban, ministre des Affaires étrangères israélien. Il a ajouté : « Nous tenons l'occasion de résoudre les problèmes historiques d'Israël. » De son côté, I. Alon, ministre du Travail israélien, représentant l'aile socialiste de gauche au cabinet, a déclaré que « toute la population palestinienne se trouvait pratiquement maintenant dans les territoires occupés par l'armée israélienne. Cette opportunité nous donne la possibilité de résoudre le problème des réfugiés arabes », a-t-il affirmé.

Le général Moshe Dayan, ministre de la Défense israélien, a déclaré quant à lui que son pays ne devrait jamais rendre la zone de Gaza à

l'Egypte, ni la rive ouest du Jourdain à la Jordanie. Enfin, l'ambassadeur israélien à Londres a regretté « l'attitude partielle » de l'URSS, qui a rompu ses relations avec Tel-Aviv.

JORDANIE : Le roi Hussein a demandé dimanche à son peuple, dans une allocution radiodiffusée, de reprendre le travail « dans un esprit de discipline et de courage ». « Notre sens des responsabilités et notre vigilance sont nos armes dans tous les combats à venir contre l'ennemi. Les revers essayés par notre armée ont aiguisé le sens de l'injustice et renforcé notre détermination. »

MAROC : Le roi Hassan II s'est adressé à la nation, dimanche, au cours d'une allocution radiodiffusée. Il a imputé la défaite des Etats arabes au Proche-Orient à leur désunion, ainsi qu'aux « fautes et péchés des musulmans ». « Dieu tout-puissant nous a punis », a-t-il notamment déclaré. Mais il a réaffirmé la pleine solidarité du Maroc avec les Arabes.

YOUGOSLAVIE : « Au nom du peuple yougoslave et au mien propre, je vous adresse, mon cher président, mes félicitations cordiales pour la franche confiance qui vous a été unanimement manifestée par le peuple de la RAU au moment difficile provoqué par l'action sans scrupule des forces impérialistes », a déclaré le président Tito dans un message adressé au président Nasser.

Mouvements de foule

Des manifestations antisoviétiques se sont produites à Khartoum, où le gouvernement ne cache pas sa surprise devant l'attitude de l'URSS, dont le soutien a été jugé insuffisant. L'ambassadeur de l'Union soviétique à Khartoum aurait déclaré que « l'Union soviétique n'est pas intervenue dans le conflit parce qu'une telle décision aurait conduit à une guerre mondiale ».

Le revirement de l'opinion populaire à l'égard de l'Union soviétique risque de s'étendre. Au Caire même, la presse n'accorde qu'une petite place à la rupture des relations diplomatiques entre Moscou et Israël, intervenue samedi.

La Chine populaire, de son côté,

affirme qu'elle a été la seule à accorder son entier soutien aux pays arabes et sa presse accuse non seulement les Etats-Unis et l'Union soviétique, mais aussi « l'impérialisme français et sa prétendue neutralité ».

A Bagdad se sont déroulées de grandes manifestations populaires au cri de : « Nous ferons de l'Orient un nouveau Vietnam. »

Au Liban, les autorités ont sévèrement condamné les actes de violence commis hier contre les locaux de sociétés américaines. L'armée a reçu l'ordre d'appliquer énergiquement le couvre-feu.

De violentes manifestations contre Israël ont eu lieu à Moscou.

Appel de la Fédération nationale des jeunesses socialistes d'Espagne

Aux organisations amies,

La situation d'Espagne et de notre peuple est de plus en plus alarmante. Le régime franquiste, autant dictatorial aujourd'hui qu'avant le référendum sur la « ley organica », continue à opprimer les travailleurs et les étudiants de notre patrie.

C'est dans la province de Vizcaya (Bilbao) que le régime donne actuellement la preuve de sa fureur déchaînée, comme le démontrent les faits suivants :

— Le 3 avril, répondant à l'appel de l'Union general de trabajadores UGT (syndicat libre clandestin, membre de la CISL) et de l'Alianza sindical española ASE (Fédération des syndicats clandestins démocratiques), les ouvriers de l'industrie de Vizcaya déclarent une grève de solidarité avec les ouvriers des usines Laminación de Bandas.

— Le 4 avril, sur la place de l'Arenal de Bilbao, 25 000 personnes manifestent leur solidarité. La répression de la force publique est sauvage. Il y a des centaines de blessés, y compris des femmes. La manifestation avait été convoquée par l'UGT et l'ASE.

— Le 22 avril, le Conseil des ministres décide de proclamer en Vizcaya la loi d'exception, en supprimant les articles 14, 15 et 18 du Fuero de los Españoles, et décrète :

1. Aucun habitant de la province ne pourra fixer librement son lieu de domicile.

2. La police pourra détenir et faire des perquisitions sans qu'un mandat soit nécessaire.

3. Les détenus pourront rester en prison pour une période illimitée sans être mis à la disposition des tribunaux.

— Les 24, 25 et 26 avril, la police arrête plus de 400 ouvriers et étudiants à Bilbao et dans les villages voisins. Parmi ces 400 détenus se trouvent 243 dirigeants et militants de l'UGT, du Parti socialiste et des Jeunesses socialistes, femmes, jeunes, personnes âgées.

— Le 29 avril, 14 de ces 243 emprisonnés sont déportés vers 14 villes différentes d'Espagne, où on les laisse sans logement ni travail, avec l'obligation de se présenter deux fois par jour au poste de police.

Parmi les 14 déportés, il y a : 1° un camarade âgé, dont l'état de santé demande chaque jour les soins d'un

médecin. Il a été déporté dans le coin le plus désolé d'Espagne, les Urdes ; 2° un jeune couple, qui a été séparé, le mari étant déporté dans la province d'Almeria et la femme à Caceres. A Bilbao, ils ont laissé un enfant de 6 ans.

Les 11 autres déportés sont mariés et ont des enfants.

De nouveau, la monstruosité d'un régime qui aspire à s'infiltrer dans la communauté européenne a semé la désolation dans 400 foyers espagnols et l'amertume dans les cœurs de ceux qui aiment la liberté. La Fédération nationale des jeunesses socialistes d'Espagne demande la solidarité avec les détenus et les déportés.

Que la solidarité des socialistes et de ceux qui aiment la liberté se proclame par des manifestations devant les ambassades et les consulats d'Espagne, avec des lettres de protestation au Gouvernement espagnol, avec des listes de signatures, en demandant la libération immédiate de tous les détenus !

Que de chaque coin d'Europe arrive à Franco et à ses complices la répulsion des hommes libres et démocrates !

Vive l'Espagne libre !

L'hebdomadaire « Construire » et la situation en Grèce

Sous le titre « La réalité présente est pleine d'inattendus et de contradictions », l'hebdomadaire de la Migros « Construire » publie dans son numéro du 31 mai une lettre anonyme de l'un de ses correspondants à Athènes qui pourrait laisser croire aux lecteurs de ce journal qu'une certaine « douceur de vivre » règne en Grèce depuis que le putsch militaire du 21 avril dernier a balayé la démocratie de ce pays.

L'auteur de cette lettre écrit notamment :

« Correspondre avec l'étranger était, depuis deux ans, devenu un problème. Les postiers se mettaient en grève à tout propos, et même hors de propos. Depuis que la censure a été établie, plus théorique que réelle, les lettres nous parviennent à une vitesse et à une régularité exemplaires. Une vague de politesse submerge le pays. Des employés de ministère aux chauffeurs de taxis, tous ces gens qu'on n'approchait qu'avec crainte nous accueillent aujourd'hui avec un empressement qui démontre la joie qu'ils ressentent à nous servir. »

Le correspondant anonyme poursuit en évoquant les baisses subites des

prix de certaines denrées alimentaires de première nécessité. Ensuite, il fait allusion à l'accord intervenu entre la société Lytton et l'Etat grec pour la mise en valeur et le développement économique de la Crète et du Péloponnèse occidental et salue l'empressement du nouveau gouvernement qui a su en deux semaines régler cette affaire alors que les pourparlers étaient en cours depuis trois ans déjà.

Après avoir parlé de « l'allégresse » qui règne dans le pays, l'auteur de ces lignes assure ses lecteurs que si on procédait à un honnête sondage d'opinion, le régime actuel aurait une très nette majorité. Il poursuit en affirmant que les correspondants de presse étrangers ont été, dès le début, autorisés par le nouveau gouvernement à communiquer librement avec leurs journaux et assure qu'à partir du 13 mai toutes les publications étrangères entraient librement en Grèce, mais il admet tout de même que la presse grecque, elle, est muselée d'une façon insupportable.

Et j'en passe ! Rentré depuis peu de ce pays, je peux affirmer que la situation est tout autre. Comment le correspondant anonyme de « Construire » peut-il écrire de telles contrevérités ? Trois hypothèses sont à retenir : il

n'est jamais allé en Grèce ; s'il y est vraiment allé, il ne sait pas voir ; ou enfin il a un penchant particulier pour défendre la dictature !

En effet, si les postiers se mettaient en grève au cours de ces dernières années, c'est qu'ils en avaient le droit. Quant à cette « vague de politesse » qui submerge le pays, je crois savoir que les Grecs n'ont jamais été impolis. S'il a vu des gens dans l'allégresse, pourquoi n'a-t-il pas remarqué la tristesse que l'on peut lire sur certains visages ?

Il est facile de comprendre que des correspondants étrangers de sa classe puissent correspondre librement avec leurs journaux et que ces derniers puissent entrer sans encombre en Grèce, s'ils appuient sans conditions le nouveau gouvernement. Lors de mon séjour dans ce pays, les journaux les plus objectifs d'Europe étaient censurés. Pour quelles raisons, l'auteur anonyme de cette lettre ne parle-t-il pas des journalistes étrangers expulsés ou emprisonnés, des milliers de déportés dans les îles, du régime policier, etc. ?

Amiel avait raison en disant « Revois deux fois pour voir juste ; ne vois qu'une pour voir beau ».

JEAN-CLAUDE PRINCE.

EN QUELQUES LIGNES

● **AMMAN.** — Un millier d'étrangers environ — hommes, femmes et enfants — de différentes nationalités, ont été évacués de Jordanie.

● **CORDOBA.** — Une organisation d'extrême-gauche dotée de puissants moyens matériels et financiers et dont les ramifications s'étendraient à l'échelon national aurait été découverte à Cordoba, en Argentine.

● **NAPLES.** — Beaucoup d'Israélites apatrides ou de nationalité égyptienne se trouvent dans les prisons égyptiennes à la merci de la police locale et sans aucune sauvegarde de leurs droits, a déclaré dimanche, à Naples, le président de la communauté israélienne de cette ville.

● **NAPLES.** — Un vapeur italien a accosté, dimanche, le port de Naples, venant d'Alexandrie, ayant à son bord 691 réfugiés de plusieurs nationalités.

● **STUTTGART.** — Deux attentats ont été perpétrés, samedi soir, contre des trains des Chemins de fer fédéraux allemands sur la ligne Hechingen-Balingen, au sud de Stuttgart. Des inconnus ont déboulonné huit traverses entre les rails et en ont fait sauter un faisceau qu'ils ont placé au milieu des rails. Il n'y a pas eu d'accident.

● **ISSOIRE.** — Cinq membres d'une même famille ont trouvé la mort au cours d'une collision qui s'est produite dimanche soir entre une voiture et un autocar entre Issoire et Périé (Puy-de-Dôme).

● **CHAMONIX.** — Un jeune alpiniste a gait hier une chute mortelle dans le massif des Aiguilles-de-Chamonix (Mont-Blanc).

● **HOLLYWOOD.** — Spencer Tracy, un des derniers survivants de la vieille génération du cinéma américain, est mort samedi d'une attaque cardiaque à Hollywood, à l'âge de 67 ans.

● **HÉRACLION.** — Environ 320 réfugiés des pays du Proche-Orient sont arrivés dimanche soir à Héraclion (Crète), à bord d'un bateau allemand, venant d'Alexandrie. Parmi les passagers, on comptait 11 Suisses.

● **VIENNE.** — Plusieurs criminels de guerre nazis au service de l'Egypte pourraient avoir été capturés par les forces israéliennes dans la zone de Gaza, a déclaré M. Wiesenthal, directeur du Centre de documentation de la Fédération des victimes juives du nazisme.

● **VENISE.** — Deux généraux d'armée saoudiens ont perdu la vie dimanche, dans un accident d'auto sur le pont qui relie Venise à la terre ferme.

● **REYKJAVIK.** — Les électeurs islandais se sont rendus aux urnes, dimanche, pour élire leurs députés. La participation électorale a atteint 90 %.

● **WASHINGTON.** — Le conseiller à l'information de l'Ambassade d'Israël à Washington a formellement démenti la théorie avancée par l'hebdomadaire « Newsweek » selon laquelle l'attaque israélienne contre l'USS « Liberty » aurait pu être volontaire.

● **SAIGON.** — De violents combats ont eu lieu ce week-end au Vietnam. Des vagues de chasseurs bombardiers ont attaqué samedi les environs immédiats de Hanoi.

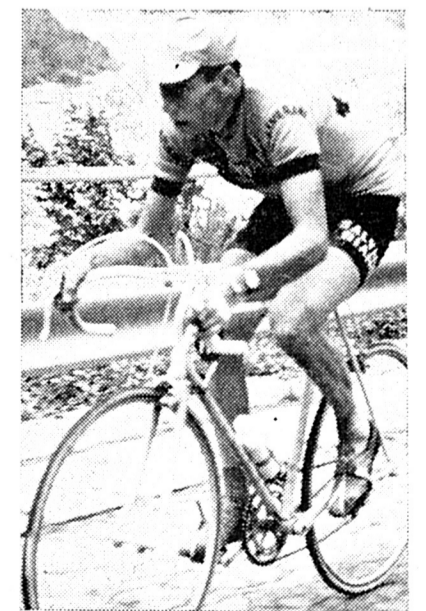
● **MOGADISQUE.** — Surprise samedi à l'Assemblée nationale somalienne : le président actuel, M. Osman, n'a pas été réélu. Les délégués ont donné, dans leur majorité, leurs voix à M. Schermark, qui devient ainsi nouveau chef de l'Etat pour les six prochaines années.

● **GIBRALTAR.** — Le feu s'est déclaré à bord d'un pétrolier libanais et d'un vapeur grec qui sont entrés en collision samedi au large de Gibraltar.

● **ATHÈNES.** — Un prêtre qui a « insulté publiquement et à plusieurs reprises la personne du roi » sera traduit devant le Tribunal militaire de Tripolis. D'autre part, neuf personnes accusées de tenir « une réunion communiste clandestine » ont été arrêtées à La Canée (Crète) et seront jugées par le Tribunal militaire.

● **TOKIO.** — Trois cents maoïstes ont été tués et des milliers d'autres blessés au cours de combats qui ont eu lieu dans la nuit du 7 au 8 juin entre éléments maoïstes et anti-maoïstes à Tchong-kong, dans la province du Seu-tchouan, selon des affiches collées à Pékin.

Felice Gimondi, vainqueur du Giro 1967



Par sa bonne performance durant l'avant-dernière étape du Giro, Felice Gimondi s'est assuré la victoire. L'Italien, âgé de 24 ans, avait déjà remporté en 1965 le Tour de France.